MONTRE-NOUS TON VISAGE

N° 19

J. de Courtivron

A.M. Dubarle

Luigi Gonella

P. de Riedmatten

MNTV sur INTERNET

DOCUMENTS d'INFORMATION de REFLEXION et de MEDITATION sur le

LINCEUL de TURIN

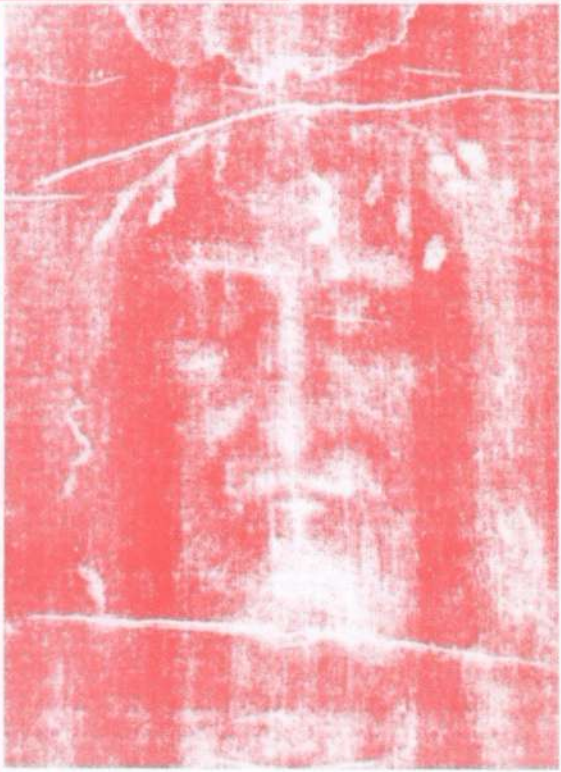

Publication éditée par l'Association " Montre-nous Ton Visage "
Centre MBE 139 - 44, rue Monge - 75005 PARIS

MONTRE NOUS TON VISAGE

SOMMAIRE **Pages**

- ÉDITORIAL :...L'Eglise se tait...
  Jacques de COURTIVRON 3-4
- L'ÉGLISE et l'AUTHENTICITÉ 5-8
  Père A.M. DUBARLE
- LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 9-31
  sur le SAINT SUAIRE
  Pr. Luigi GONELLA,
- LE LINCEUL devant la SCIENCE 32-35
  Père A.M. DUBARLE
- LA TUNIQUE d'ARGENTEUIL 36-44
  Pierre de RIEDMATTEN
- « Histoire ancienne», Tome 2 45
  Lettre de J.C.Thomas au P. Dubarle

  Décès de Mme de Courtivron 45
-

  MNTV sur INTERNET 2
  EXPOSITIONS

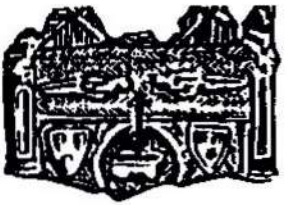

MNTV sur INTERNET

http://asso.itbs.fr/mntv/

Nous l'avions annoncé. C'est désormais chose réalisée.
Vous pourrez consulter le site MNTV sur INTERNET en composant l'adresse ci-dessous;

http://asso.itbs.fr/mntv/

Notre site comporte les sept rubriques suivantes:

PRÉSENTATION
(présentation globale du linceul de Turin, avec illustrations correspondant au texte)

HISTOIRE
(histoire du tissu à travers les siècles)

SCIENCE
(données scientifiques et débats)

ENIGME
(authenticité: une énigme, un mystère ?)

ÉVANGILES
(rapports et liens du Linceul avec les textes des Evangiles)

CONTEMPLER
(contempler ce Visage)

L'ASSOCIATION
(bref historique de l'association depuis sa fondation, adresses)

Nous invitons ceux qui naviguent sur Internet à consulter notre site et à nous faire connaître leurs réactions : sur la présentation, sur l'intérêt des textes (que nous ferons évoluer régulièrement, le site n'ayant qu'une première forme constamment modifiable).
Faites-le connaître de vos amis internautes.

EXPOSITIONS

Un ensemble de panneaux, facilement transportables dans une voiture, sera prochainement à la disposition de ceux qui voudraient organiser des expositions sur le Linceul.
Il nous faut encore quelque délai pour la mise au point du matériel prêté gratuitement.
Vous pouvez prendre contact avec les deux personnes de l'association qui gèrent cette exposition :
Mr de Riedmatten,
Tél: 01 40 71 69 23
Mme Guespereau:
T. 01 42 19 09 43

Tout le monde parle... et l'Église se tait !

En l'année 1998, centenaire de la photographie de Pia, ostension à Turin visitée par plus de deux millions de fidèles ou curieux, les publications se sont multipliées dans tous les genres et nous ne pouvons toutes les évoquer, même si notre éminent collaborateur, le P. Dubarle, vous offre ici encore quelques recensions concernant les documents les plus nouveaux.

Mais si on peut toujours partager les deux camps les plus formels en "carbonicoles" et "antisceptiques", certains commencent à s'impatienter sur le grand silence de l'Église. Nous avons demandé au P. Dubarle de s'exprimer sur ce délicat sujet en s'appuyant sur sa grande culture théologique. Vous trouverez dans ce bulletin l'état de sa réflexion.

Avec beaucoup d'audace, nous voudrions prolonger cette brillante analyse en reprenant le thème de notre éditorial précédent

Signe et non preuve.

Dans tout l'évangile, il apparaît que Jésus ne conduit jamais son interlocuteur sur un chemin d'obligation. Même les béatitudes ne représentent qu'une voie offerte vers le bonheur, offerte mais nullement imposée. On peut dire aussi que le "trou noir" entre l'ensevelissement et la disparition du corps n'est sûrement pas autre chose qu'une volonté délibérée de laisser toute sa place à l'acte de Foi. Quel respect pour notre liberté! Chaque passage des évangiles fait apparaître une attitude conforme à cette non-obligation que tous les divers interlocuteurs ont parfaitement perçue à travers tous les termes de propositions qui leur sont adressés.

Alors, tant que les études historiques ou scientifiques n'auront pas établi cette authenticité -et cela paraît difficilement imaginable, peut-être même pas souhaitable-, l'Église paraît tenir une position bien raisonnable dans ce silence. Dans ces conditions, les uns, "carbonicoles", diront que toutes ces études ne signifient plus rien puisque ce tissu a été fabriqué au XIVe siècle. Les autres, "antisceptiques", chargeront le carbone 14 de tous les péchés du monde et continueront à accumuler les preuves infirmant cette datation. L'arbitrage entre ces deux clans n'est pas du ressort de l'Église, qui se contente de prier le Seigneur souffrant, comme le pape Jean-Paul II l'a fait dans sa magnifique méditation à Turin que nous avons reproduite dans le dernier numéro. Relisez-la!

La magnifique contribution du professeur Gonella, traduite par Joseph Virlet, devrait conduire les uns et les autres à une grande sagesse. Nous le souhaitons ardemment.

Jacques de Courtivron

L'Église et l'authenticité du Linceul

Père A.M DUBARLE op.

Après plusieurs congrès ayant conclu à l'authenticité scientifiquement démontrée du Linceul de Turin (C'est le drap mortuaire dans lequel Jésus a été enseveli et qui porte l'empreinte de son corps crucifié), A.A. Upinski souhaite ardemment que l'Église proclame officiellement cette conclusion[1]. Différentes raisons inclinent à penser que ce vœu a peu de chances de se réaliser.

L'Église n'est pas un groupe de recherche scientifique ou une école de philosophes. Elle est la communauté organisée qui conserve et veut diffuser le message du Christ, Verbe de Dieu incarné, crucifié et ressuscité, et qui s'efforce de pratiquer la règle de vie formulée par lui. Elle possède une hiérarchie et des chefs qui peuvent en certaines circonstances énoncer ce qu'il faut croire ou faire pour en être membre ou le rester.

Dans le passé cette autorité s'est trouvée confrontée au fait de la possession d'une image identique à l'actuel linceul conservé maintenant à Turin et elle n'a jamais proclamé l'authenticité de cette relique, présentée

[1] A.A. Upinsky a joué un rôle important dans la préparation de plusieurs congrès scientifiques et la publication de leurs actes. Dans un livre récent, *L'énigme du Linceul. La prophétie de l'an 2 000*, Fayard, 1998, il a écrit, p. 246 : «Les scientifiques ont fait leur travail. Qu'attend encore l'Église pour faire le sien ?», ce qui pour lui devrait être une proclamation officielle de l'authenticité. P. 250 :«J'attends avec impatience la reconnaissance officielle du Linceul de Turin pour ce qu'il est». Voir encore pp. 248 et 249.

le plus souvent comme le linge portant l'image du Christ, imprimée par lui-même. Au concile œcuménique de Nicée en 787, la question était de savoir s'il était légitime d'avoir des images de Dieu ou du Christ et de les vénérer. C'était nié par le parti des iconoclastes (briseurs d'images). Dans la discussion on invoqua l'existence de l'image d'Édesse réputée non faite de main d'homme. C'était une persuasion très répandue et certainement partagée par bon nombre d'évêques. Néanmoins la définition promulguée par le concile se borna à proclamer que la possession et la vénération d'images du Sauveur et des saints était une tradition de l'Église, inspirée par le Saint Esprit. Il ne fallait ni ajouter, ni retrancher quelque chose à ces traditions. Les images confirment le message évangélique concernant l'incarnation véritable et non pas simplement apparente du Verbe divin. Leur vue fréquente excite les fidèles à un souvenir affectueux des personnages représentés. Rien n'est dit sur l'image d'Édesse[2].

Bien des siècles après ce concile, quand le Linceul avait déjà été transféré à Turin, il est arrivé que des fidèles demandent à l'Église d'accorder des indulgences à ceux qui vénèreraient la relique. La réponse a toujours été que l'indulgence était accordée à une pieuse méditation de la Passion du Christ, non à la vénération ou considération de l'image[3].

En 1931, l'archevêque de Turin, le cardinal Fossati, eut, dans une audience du pape Pie XI, l'occasion de l'interroger sur une ostension projetée de la relique. Pie XI exprima très nettement sa conviction de l'authenticité. Mais il ajouta qu'il parlait non pas en tant que pape, mais en qualité de *studioso*, c'est-à-dire d'esprit cultivé s'étant informé soigneusement des études faites sur le sujet[4].

Le pape Paul VI en 1973 a rappelé son émotion passée et toujours vivante en présence du visage du Christ sur le Linceul de Turin. Sa certitude non dissimulée de l'authenticité ne l'a pas conduit à dire autre

---

[2] Voir l'édition des conciles par *Mansi*, tome 13, col. 376-378, et de manière plus accessible, *Denzinger*, n. 600-601, ou C. DUMEIGE, *Nicée II*, 1987, pp. 239-240.

[3] Déjà dans une lettre collective de juin 1357, douze évêques accordent des indulgences aux fidèles qui, repentis et confessés, visiteront l'église de Lirey et ses reliques (non énumérées),en spécifiant les prières pour les défunts, les messes entendues ou les aumônes charitables faites. Des mentions analogues se retrouvent dans d'autres actes. Lettre reproduite dans U. CHEVALIER, *Autour des origines du Suaire de Turin*, 1902, pp. 29-30.

[4] M. FOSSATI, "Pio XI e la Santa Sindone", pp. 15-20 dans *La Santa Sindone nelle richerche moderne*, Turin, 1941.

chose que «cette image, dont on affirme qu'elle est celle du Saint Suaire, nous permet de contempler quelques traits authentiques» du visage du Christ. Il a souhaité qu'elle conduise «à pénétrer plus profondément son mystère caché et fascinant»[5].

Tout en désirant que les spécialistes continuent leurs recherches pour mieux connaître et comprendre cet objet mystérieux, les porte-parole officiels de l'Église se préoccupent non d'acquérir une plus complète certitude objective de l'authenticité, mais de pratiquer ce qu'annonçait une prophétie de Zacharie (Za 12, 10 - 13, 1) «assistant en esprit dans l'avenir à un drame effrayant : la nation en deuil se reconnaissait coupable d'un grand crime et se lamentait sur celui qu'on avait transpercé, comme on se lamente en pleurant sur un fils unique. Et cette prophétie est accomplie par une longue suite de générations chrétiennes»[6].

Ce texte est rappelé par le quatrième évangile, interprétant par une prophétie l'inspection rapide du corps faite par les soldats chargés de rompre les jambes des crucifiés, pour hâter leur fin; ils constatent que Jésus est déjà mort et concluent qu'il est inutile de rompre ses jambes; ainsi se vérifiera une autre prédiction encore. Dans le récit évangélique, il s'agit seulement d'obtenir une information sur un fait concret. Dans les grandes expositions du Linceul organisées à Turin, il y a le souci de favoriser le recueillement et la prière des pèlerins venus nombreux. «On se lamentera clan par clan séparément», disait le prophète, et non dans le bruit joyeux et le désordre des grands rassemblements populaires comme l'entrée de l'Arche à Jérusalem ou la dédicace du Temple sous Salomon. «On se lamentera clan par clan et les femmes à part», allusion probable à l'abstention sexuelle requise pour les grands actes religieux, comme la réception de la Loi au Sinaï (Ex 19, 15).

Sans le citer expressément, l'Église accomplit ce qu'annonçait l'oracle prophétique et lui conserve toute son ampleur, puisqu'il vise une conversion intérieure de pénitence et de supplication, à la vue du transpercé. Mais elle ne proclame pas officiellement que la relique de Turin est vraiment le drap mortuaire de la sépulture du Christ. Cela ne

---

[5] P. de GAIL, *Histoire religieuse du Linceul de Turin*, 1974, pp. 313-319, avec renvoi à *L'Osservatore Romano* du 23 novembre 1973 et à *La Documentation Catholique* du 16 décembre 1973.

[6] C'est ainsi que le passage de Zacharie est commenté par M.J. LAGRANGE dans *L'Évangile de Jésus-Christ*, 1928, p. 576. Le P. Lagrange lui-même ne regardait pas le Linceul de Turin comme authentique.

fait pas partie du dépôt qu'elle a mission de conserver et de diffuser. L'assistance du Saint Esprit, comme l'a précisé le premier concile du Vatican, ne révèle pas une doctrine nouvelle, mais garantit que l'ancien dépôt soit gardé et fidèlement exposé[7]. L'Église laisse donc à chaque fidèle le soin de s'assurer que la relique est bien l'authentique linceul de son Seigneur. Elle n'impose rien à ceux qui en doutent ou le nient. Mais, par l'organisation des ostensions, elle contribue à la réalisation de la prédiction de Zacharie, que la considération du transpercé produira des fruits de dévotion et de pénitence[8].

[7] Vatican I, session IV, ch. 4. *Denzinger*, n. 1836 ou 3070.

[8] G. Marchesi, dans un article sur l'ostension du printemps 1998, répète plusieurs fois l'interrogation «icône ou relique ?» sans trancher, *Civiltà cattolica*, 16 octobre 1998. Puis il cite largement les méditations du cardinal Saldarini et du pape Jean-Paul II sur les enseignements à tirer de la contemplation du Linceul.

La recherche scientifique sur le Saint Suaire

par Luigi Gonella

traduction par Joseph Vitet

revue par Luigi Gonella

Un document important

On a raconté bien des choses sur la manière dont se sont déroulés les examens de 1978 sur le Suaire de Turin ou sa datation par le C14 en 1988, sur l'attitude des scientifiques ou celle de l'Eglise. Il y a eu d'innombrables émissions de télévision, d'innombrables articles dans les grands quotidiens, dans des magazines ou des revues de toute sortes. A de rares exceptions près, la plupart de ces documents rapportent des faits glanés ici ou là, preque toujours de seconde main, bien souvent réinterprétés.

Nous présentons ici, rapporté de Turin, un récit important, qui manquait, celui du professeur Luigi Gonella, le scientifique qui avait été chargé par le Custode du Saint Suaire de surveiller tous ces examens, et qui est donc un témoin unique et de grande importance.

A la lecture de ce document, on est frappé de voir comment l'esprit dans lequel le cardinal Ballestrero voulait que soient menées ces recherches et dans lequel a travaillé Luigi Gonella est en profonde harmonie avec les recommandations que Jean-Paul II devait adresser quelques années plus tard aux scientifiques et aux croyants, dans son discours devant le Saint Suaire, le 23 mai 1998.

"...Le Saint Suaire est provocation à l'intelligence. Il exige avant tout un effort de tout homme, en particulier du chercheur, pour recevoir avec humilité le profond message adressé à sa raison et à sa vie. La mystérieuse fascination qu'exerce le Saint Suaire pousse à poser des questions sur le rapport existant entre ce linge sacré et l'histoire de Jésus. Puisqu'il ne s'agit pas d'une matière de foi, l'Eglise n'a pas de compétence spécifique pour se prononcer sur ces questions. Elle confie aux scientifiques la tâche de continuer à enquêter pour arriver à formuler des réponses adéquates aux interrogations liées à ce Suaire qui, selon la tradition, aurait enveloppé le

corps de notre Rédempteur après qu'il eut été déposé de la Croix. L'Eglise les exhorte à affronter l'étude du Saint Suaire sans positions préconçues, qui donneraient pour certains des résultats qui ne le sont pas ; elle invite les hommes de science à agir dans la liberté intérieure et avec un profond respect aussi bien de la méthodologie scientifique que de la sensibilité des croyants"
(Documentation Catholique, 21 juin 1998)

Joseph Virlet[1] .

[1] Note du traducteur: L'original est écrit dans un très bel italien, à la fois vivant et précis, par un universitaire. Ce document est important. On a privilégié l'exactitude de la traduction, restant très souvent proche du texte italien quand on ne ne trouvait pas de tournure française qui ait bien le même sens. Plus de temps, une meilleure familiarité avec l'italien ou une expérience plus solide du métier de traducteur auraient certainement permis de rendre ce texte plus fluant en français. Mais l'éditeur de MNTV nous presse. Le Professeur Luigi Gonella a vérifié la correction de cette traduction. Elle est livrée telle quelle au lecteur, à qui il est demandé d'être indulgent pour certaines lourdeurs de style de cette traduction française, et à qui l'on recommande, s'il le peut, d'aller lui-même goûter le texte original.

Article[2] **du Professeur GONELLA.**

" Le Saint Suaire n'a rien à voir avec les rapports entre la science et la foi, parce que le suaire n'est pas un article de foi ; mais la recherche scientifique sur le Saint Suaire a beaucoup à faire avec les rapports entre le monde scientifique et le monde religieux, ce qui est un autre problème et de grande importance ". C'est ce que me dit une fois le cardinal Ballestrero quand la conversation était venue par hasard sur les rapports entre la

[2] Ce document est extrait d'un recueil publié en 1997, à l'occasion de ses 60 ans de sacerdoce, en hommage au Cardinal Ballestrero, "Anastasio Ballestrero, **Amare...ho amato!**, Testimonianze di una vita" ("Anastase Ballestrero, **Aimer...j'ai aimé!**, Témoignage d'une Vie"), préface par le père Dominique Rossi, ocd, Provincial du Carmel de Ligurie, édité par Giuseppe Caviglia, Silvano Giordano et Girolamo Salvatico, Éditions San Paolo, p.101-115. Ce document nous a été communiqué par le Professeur Luigi Gonella. Il est reproduit ici en traduction française (traduction par J.Virlet, revue par L.Gonella), avec l'aimable autorisation du Professeur Gonella et des Pères Carmes de la province de Ligurie.
**Copyright* "Provincia Ligure dei Padri Carmelitani Scalzi, Piazza S. Anna 8, 16125 Genova"

science et la foi, et je crois bien que c'est la clé du comportement du cardinal à l'égard de la recherche scientifique. Ses paroles résonnent agréablement à mes oreilles de scientifique catholique qui se souvient de ces personnes prudentes qui il y a des siècles, cherchant à éviter à l'Eglise de tomber dans le piège tendu par les ennemis de Galilée, disaient que dans la Bible il fallait chercher " comment on allait au ciel et non comment allait le ciel ".

Quand en 1978 on commença à entrevoir la possibilité de réaliser des examens scientifiques directement sur le Saint Suaire, le cardinal Ballestrero, depuis peu archevêque de Turin et pas encore cardinal, réfléchit longuement sur le cadrage à donner à cette opération. Il s'agissait en fait d'une situation nouvelle, dans laquelle étaient impliqués ensemble différents milieux, diverses approches, et différentes prétentions. Il s'agissait de donner des directives à propos d'un objet qui n'était ni sa propriété ni en son pouvoir : le Saint Suaire était en fait la propriété privée de la Maison de Savoie ; il était conservé dans un lieu appartenant à l'Etat italien sous la juridiction de la Direction des Biens Culturels. La propriété d'un roi en exil a un statut juridique particulier et le chapelain de la Chapelle Royale qui l'avait matériellement en garde était d'une part un prêtre diocésain, mais d'autre part un fonctionnaire du Musée du Palais Royal. On était parvenu à un accord de fait selon lequel les opérations regardant le Saint Suaire devaient être autorisées conjointement par l'archevêque de Turin en tant que custode du Saint Suaire, par la Direction des Biens Culturels et par le représentant du roi Umberto. Du point de vue religieux le Saint Suaire était depuis des siècles objet de vénération, mais n'avait jamais été officiellement proclamé une relique ; ce qui le distinguait cependant des autres " reliques de la Passion ", comme la tunique d'Argenteuil et de Cologne, le Suaire d'Oviedo, etc..., était l'évidence flagrante de son image et le mystère scientifique qu'elle renfermait qui depuis 80 ans intrigue certains scientifiques.

Premières recherches sur le Suaire

On doit se souvenir que, à la fin des années 70, la recherche sur le Saint Suaire n'était menée que sur des photographies, avec une approche essentiellement biomédicale, par quelques personnes qui agissaient individuellement et n'avaient jamais publié dans des journaux scientifiques. Peu de progrès avaient été accomplis depuis les premières hypothèses formulées au début du siècle sur le processus de formation de l'image (hypothèses d'ailleurs inacceptables pour les physiciens et les chimistes). Divers groupes s'étaient formés, passionnés par le Saint Suaire, avant tout de caractère dévotionnel, qui travaillaient à diffuser le corps de connaissances scientifiques et para scientifiques sur le Saint Suaire, et, à un certain moment, ils commencèrent à parler de " sindonologie " comme d'une nouvelle branche de la science. Malheureusement, dans leur cercle, on n'a jamais fait de distinction entre données de fait, hypothèses de travail et conclusions vérifiées; il y a aussi toujours eu beaucoup de mélange entre

les aspects dévotionnels et les aspects scientifiques.

A partir de cette situation, un tournant décisif eut lieu en 1973 quand le Cardinal Pellegrino chargea une commission d'experts pour la plupart de niveau universitaire, où prédominaient les connaissances biomédicales, d'examiner l'état de conservation du Saint Suaire et de suggérer d'éventuelles recherches à accomplir, en en confiant la présidence au professeur Codegone de l'Institut Polytechnique de Turin. S'agissant d'une commission nommée par le diocèse avec un mandat précis, les résultats ne furent pas traités comme un travail scientifique, mais publiés par le commettant dans la Revue Diocésaine de Turin (" Rivista diocesana torinese "). Etant donné le caractère de son mandat, la Commission n'avait pas un programme précis de recherche et par conséquent n'obtint pas de résultats marquants bien que l'on ait prélevé une quantité non négligeable de matériel ; néanmoins un résultat obtenu par le Professeur Filogamo de l'Université de Turin se révéla d'importance fondamentale: l'examen microscopique de la section des fils prélevés sur l'image sindonique[3] montrait que la coloration constituant l'image intéressait seulement les fibrilles de la couche superficielle. Cela éveilla l'intérêt de quelques physiciens, parce que cela leur ouvrait de nouveaux horizons sur la problématique de l'image.

Aussi un physicien américain entreprit-il une analyse quantitative de la distribution du contraste de l'image sur le suaire et découvrit qu'elle contenait une information tridimensionnelle. Cette caractéristique vraiment extraordinaire fit du bruit, en réveillant l'intérêt professionnel d'autres scientifiques américains du domaine de la science quantitative, qui en 1976 se sont associés formant le "Shroud of Turin Research Project" (STURP) afin de rédiger un programme de recherche et de le présenter à l'autorité compétente, puisque s'était ouverte la possibilité d'effectuer des mesures directement sur le Saint Suaire. Ne sachant toutefois pas exactement vers qui se tourner, ils cherchèrent des lumières auprès des groupes de sindonologie et ceux-ci se posèrent comme médiateurs entre les scientifiques et l'autorité ecclésiastique.

Malheureusement les groupes de sindonologie s'étaient au cours du temps du temps forgé leur propre schéma mental plutôt rigide sur la problématique du Saint Suaire, avec les formulations correspondantes de présentation au public, et procédèrent en replaçant les nouveaux apports dans le cadre de leurs propres schémas préétablis plutôt que de s'ouvrir à de nouveaux horizons. D'une part ils se présentaient aux scientifiques comme

[3] Note du traducteur : le néologisme "sindonique " est introduit ici, comme dans la suite du texte, pour traduire l'italien " sindonico " (la Sindone=le Suaire): ainsi " l'image sindonique " est "l'image qui est (qui se trouve, que l'on voit) sur le Suaire ", " la toile sindonique" est " la toile du Suaire ", etc...

l'unique canal de communication avec l'autorité compétente sur le Saint Suaire, et de l'autre ils présentaient à cette autorité une version à eux de la recherche proposée, s'attendant implicitement à ce que leur en soit confiée la gestion. Comme il paraissait possible que ces examens soient autorisés à l'occasion de l'ostension du Saint Suaire annoncée pour 1978, ces groupes organisèrent un Congrès International de Sindonologie à Turin pour les derniers jours de l'ostension, se promettant de lier les examens à ce congrès (en vérité quelques journaux écrivirent ensuite que les examens avaient été effectués par les scientifiques participant à ce congrès).

Ayant évalué attentivement les faits portés à sa connaissance, le cardinal Ballestrero ne jugea pas opportun de confier la gestion de ces examens aux groupes d'origine dévotionnelle, mais il suivit la voie tracée par son prédécesseur en se tournant vers l'Institut Polytechnique de Turin. Les autres responsables du Saint Suaire avaient donné leur autorisation pour les examens scientifiques (le roi Umberto, très heureux que le Saint Suaire fusse finalement examiné par des scientifiques professionnels, avait posé l'unique condition que, s'il était retenu nécessaire de changer la toile de soutien cousue sur le revers au XVIème siècle, il lui fût réservé le privilège de fournir la nouvelle toile et de conserver l'ancienne), laissant au cardinal l'entière charge de leur gestion. Il s'agissait d'un problème technico-scientifique : garantir la sécurité matérielle du Saint Suaire, évaluer l'impact matériel sur celui-ci des examens proposés, évaluer le professionnalisme des proposants... ; Ballestrero pensa donc qu'il serait prudent de faire appel, comme son prédécesseur, à la plus grande institution technico-scientifique de la cité. D'ailleurs des professeurs de la Faculté de l'Institut Polytechnique étaient déjà en train de travailler sur les dispositifs techniques de l'ostension (coffre climatisé et éclairage). C'est ainsi qu'il se tourna vers le professeur Codegone, déjà président de la commission de 1973, lequel, renonçant à y participer personnellement pour raisons de santé, demanda à ses collègues de chercher une personne appropriée. Et c'est ainsi que je me suis trouvé impliqué dans les recherches sur le Saint Suaire, quand un collègue me téléphona pour me dire que l'Evêque était en train de chercher quelqu'un pour surveiller les examens qui allaient se dérouler sur le Saint Suaire : " Aurais-tu envie de t'occuper de cette affaire-là? " J'acceptai en lui disant que cela me paraissait une affaire intéressante – je n'imaginais pas comme elle serait intéressante et bien moins encore comme elle serait épineuse. Je tiens à préciser que mon implication ne fut due ni à ma demande ni à une pression de ma part : elle vint simplement en réponse à une demande de conseil adressée à l'Organisme au quel j'appartiens ; ma chaire d'Instrumentation physique et ma compétence connue en métrologie ont probablement suggéré mon nom à mes collègues.

Mes premiers contacts furent avec le regretté monseigneur Cottino, que l'archevêque avait nommé son représentant plé-

nipotentiaire pour tout ce qui regardait matériellement le Saint Suaire, en lui donnant des dispositions claires et précises. Il fut clair que ma tâche était d'une part d'assurer au custode du Saint Suaire que les examens proposés avaient une validité scientifique et qu'ils ne comportaient pas de risques pour le Suaire lui-même, en vérifiant que leur exécution corresponde aux programmes, et d'autre part d'assurer aux scientifiques leur liberté de recherche évidemment dans les limites des programmes acceptés. Il est notoire que le Saint Suaire attire comme un aimant beaucoup d'enthousiastes dilettantes, dont la bonne volonté ne supplée pas à l'incompétence, et le cardinal Ballestrero voulait éviter de faire décider par les membres du clergé qui était un scientifique et qui ne l'était pas. J'étais habitué à évaluer des chercheurs et des projets de recherche, mais je trouvai là une situation inhabituelle, parce que l'unique donnée transmise au custode du Saint Suaire consistait en deux feuillets comportant une liste de titres d'examens et des personnes qui devaient les réaliser, subdivisées en groupes de travail dans lesquels étaient entremêlés des noms d'américains et des noms d'italiens adhérents aux groupes de sindonologie. L'organisme scientifique et la position des américains étaient indiqués, mais les italiens que je connaissais avaient une compétence totalement étrangère aux travaux auxquels ils étaient assignés : il y avait l'indication sibylline que ces examens dureraient 20 heures et la taille des modestes prélèvements de fils demandés par un chercheur du Centre de Sindonologie ; il avait ensuite été communiqué verbalement que Riggi, un chercheur présenté par ce Centre, réaliserait une inspection de l'envers du Suaire et que cette inspection et le prélèvement occuperaient 8 heures. Il m'apparut clairement que ces feuilles avaient été extraites de façon incompétente d'un vrai programme de recherche – aucun scientifique ayant un rôle de responsabilité dans un organisme prestigieux comme ceux qui étaient cités n'aurait écrit un texte de ce genre (manquant, entre autres, d'indications essentielles comme l'alimentation requise pour l'appareillage) - et il était aussi clair, vu mon expérience en métrologie, que 12 heures étaient absolument insuffisantes pour un programme de ce genre, si les titres correspondaient à quelque chose de scientifiquement substantiel.

Il m'était impossible d'exprimer un jugement sans un programme effectif et on décida de demander un programme technique détaillé pour chaque proposition. Il y avait encore un groupe sindonologique romain qui demandait de pouvoir réaliser des photographies et un chercheur d'un organisme scientifique turinois qui proposait des mesures colorimétriques. Comme il était trop tard pour consulter les américains chez eux, on décida de surseoir à toute décision, tant qu'ils ne seraient pas à Turin, où il était prévu qu'ils arrivent une semaine avant le début des examens. Ceux-ci devaient se dérouler à partir de minuit, le 9 octobre au matin (juste à la fin de l'ostension), dans un local du Palais Royal contigu à la Cathédrale afin que le St Suaire ne sorte pas du complexe des bâtiments

pour des raisons obvies de sécurité.

Le STURP "Shroud of Turin Research Project "

Je rencontrai les américains du STURP en même temps que monseigneur Cottino dans l'après-midi du dimanche 1er octobre dans une salle de l'hôtel turinois où ils étaient logés et tout fut soudain clair. Ils avaient avec eux un programme détaillé, imprimé en plusieurs exemplaires, avec toutes les données techniques nécessaires, un planning des opérations sur le Saint Suaire qui couvrait une durée de 96 heures, un système élaboré de priorité pour pouvoir s'adapter à toute limitation de temps et d'accès que les autorités responsables auraient imposée. C'était un programme organisé avec un objectif scientifique bien précis : étudier la structure physico-chimique superficielle du Suaire pour comprendre la nature de ses images et taches et, si possible, leur mécanisme de formation. Je fus personnellement frappé aussi de la méticulosité avec laquelle y était étudiés la façon non seulement d'éviter de possibles dommages, mais aussi de minimiser les impacts secondaires – il s'agissait d'un exemple remarquable " d'examen non intrusif ", un concept depuis peu entré en usage en métrologie. Je dis alors à monseigneur Cottino que, au point de vue scientifique, je pensais que l'on devrait accorder au programme tout le temps demandé, étant donné que toute limitation aurait inutilement appauvri les résultats ; avec les autres programmes proposés, cela demandait 5 jours de travail ininterrompu. Je pus alors apprécier la clarté des dispositions que le cardinal Ballestrero avait données en ce qui concerne la liberté de la recherche scientifique. Monseigneur Cottino voyait bouleversé son programme qui prévoyait la conclusion des travaux dans la soirée, mais accepta avec une très brève hésitation et nous nous mîmes au travail.

Ce fut une semaine de travail frénétique pour transformer en laboratoire une "suite" du Musée du Palais Royal et la chose fut possible seulement grâce à l'absolue disponibilité aux demandes scientifiques motivées que le cardinal Ballestrero avait décidée. Il est sûr qu'il aurait été mieux pour nous de connaître à l'avance la dimension technique du programme. Nous découvrîmes plus tard que le groupe sindonologique qui s'était placé comme intermédiaire entre les scientifiques et l'autorité ecclésiastique avait dit d'une part au custode du Suaire que les examens dureraient 20 heures, et d'autre part au STURP que "la Curie" avait imposé une limite de 20 heures, dont 8 engagées pour une autre recherche. Les responsables du STURP décidèrent d'ailleurs de venir à Turin avec toutes leurs 7 tonnes d'appareillage, dans l'espoir de trouver compréhension pour leur initiative scientifique – et ils la trouvèrent en juste réponse à leur confiance.

Il y eut diverses tentatives pendant la semaine pour limiter l'accès des américains au Suaire, mais le cardinal Ballestrero n'en tint aucun compte. Il me fut aussi présenté un canevas de déclaration où les scientifiques s'engageaient à soumettre leurs résultats à l'archevêque avant de les publier, en me disant que c'était une demande "de la Curie", chose

qui me préoccupa quelque peu parce que c'était nettement contraire à l'organisation qui m'avait été annoncée. Je ne l'aurais certainement pas signé, ni n'aurais demandé aux collègues de le signer, mais je vérifiai tout de suite par l'intermédiaire de monseigneur Cottino que l'archevêque n'avait jamais rien demandé de ce genre. Cependant cette fable d'une autorisation ecclésiastique préventive à la publication des résultats de recherche sur le Suaire fut rapportée par le quotidien catholique "L'Avvenire " (qui ignora le démenti officiel que je lui fis tout de suite parvenir) et reprise plusieurs fois ailleurs, contribuant à mettre la recherche sur le Suaire en mauvaise lumière auprès du monde scientifique. Au contraire Riggi, le technicien en biologie à qui un membre du Centre de Sindonologie avait demandé de proposer un examen sur le Saint Suaire, et qui avait présenté en son propre nom un programme d'inspection de l'envers de la toile, s'engagea tout de suite dans une collaboration active avec les américains, concevant même avec eux un examen conjoint additionnel, et finit par adhérer et faire partie du groupe du STURP.

Les examens sur le suaire en 1978

Le Saint Suaire arriva à la salle laboratoire vers 23 heures le 8 octobre et en sortit, emballé comme il se devait par les fonctionnaires ecclésiastiques compétents, vers 2 heures du matin du 14 octobre. Nous travaillions dessus sans interruptions; étaient toujours présents deux religieux et trois collègues de l'Institut Polytechnique qui se relayaient avec moi pour la surveillance technique. Ce fut une entreprise scientifique sans précédent : nul objet archéologique n'a jamais été soumis à tant de mesures ; pour la première fois on utilisa la technique de porter le laboratoire sur l'objet à examiner plutôt que, comme d'habitude, de prélever des échantillons pour les étudier en laboratoire et cela justement pour minimiser l'impact sur l'objet examiné. Tout le bruit qui s'est élévé ces dernières années autour de la datation de la toile sindonique semble avoir fait oublier l'importance de ces examens qui ont énormément augmenté notre connaissance du Saint Suaire, en offrant pour la première fois une moisson de solides résultats de mesure sur lesquels raisonner, et en faisant place nette de beaucoup d'hypothèses et d'extrapolations du passé. Les résultats du STURP furent publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture de niveau international et discutés dans des congrès scientifiques spécialisés (et non pas des congrès de sindonologie...), et ainsi pour la première fois la recherche sindonologique sortit des limites des feuilles de dévotion et des publications privées pour être accueillie dans la littérature scientifique primaire (un pas essentiel si l'on se rappelle qu'au début du siècle, les premières études sur le Suaire avaient été refusées des journaux scientifiques français). Cela fut rendu possible grâce à la rencontre d'un groupe de scientifiques qui se posaient des problèmes strictement scientifiques dans le domaine de leur compétence professionnelle et comme tels agissaient aussi dans le plein respect des implications religieuses de l'objet

étudié (qu'ils les partagent ou qu'ils ne les partagent pas : c'étaient des juifs, des mormons, des baptistes culturellement plutôt éloignés de l'Eglise Catholique), et d'une autorité ecclésiale qui en accueillit le projet dans le plein respect de la méthodologie scientifique et de son autonomie, sans demander à la science plus que ce qu'elle peut donner.

L'attitude du cardinal Ballestrero apparaît bien dans un entretien avec le professeur John Heller, qui était venu à Turin en 1981 pour donner dans le Grand Amphithéâtre de l'Institut Polytechnique une " Relation à la communauté scientifique italienne sur les études réalisées sur le Saint Suaire " et m'avait demandé de lui obtenir une audience du cardinal et de lui servir d'interprète. Heller, de confession baptiste, commença en disant : " Je voudrais avant tout remercier votre Eminence pour la grande ouverture qu'elle a manifestée en confiant son précieux suaire à un groupe de scientifiques matérialistes " et le cardinal répondit en souriant " Cela m'a semblé une chose bien naturelle, parce que le Saint Suaire est un objet matériel et c'est aux scientifiques de la matière qu'il revient de me dire comment il est fait. Je ne confierai certainement pas mon âme à un groupe de scientifiques matérialistes – et, à dire vrai, pas non plus à des scientifiques spirituels – mais le Saint Suaire est une toile ".

L'organisation de libre recherche des examens apparaît par ailleurs bien clairement dans le communiqué de presse que le cardinal Ballestrero fit émettre le 10 octobre 1979 parce que quelques milieux continuaient à présenter ces examens comme une expertise sur l'authenticité du Suaire commandée par l'Eglise à des scientifiques de confiance : " [.....] l'archevêque de Turin [....] a permis à des savants (réunis en équipe ou personnellement) de procéder à tous les examens dont ils avaient présenté la demande, avec l'unique limitation que ces mêmes examens ne soient pas destructifs ou ne portent pas atteinte, de quelque manière que ce soit, à l'intégrité de la toile sindonique. Pour le contrôle nécessaire des instruments et des procédures, il en a chargé des experts de niveau universitaire, dont la charge, remplie de la façon la plus sérieuse et impartiale, a cessé avec la reposition de la relique dans son coffre . Tous ces examens, et les déductions qu'ils peuvent en tirer, relèvent donc de la responsabilité scientifique des groupes, des centres et de chacun des scientifiques qui les ont accomplis et qui en pleine liberté de recherche feront connaître, s'ils le croient opportun et quand ils le considéreront opportun, les résultats de leur investigation [.....] ".

Les scientifiques du STURP, cherchant un équilibre entre la liberté de publication et la courtoisie, décidèrent de tenir le cardinal informé par mon intermédiaire de leurs progrès et de lui envoyer leurs publications au stade du "preprint ". Les autres ne publièrent rien dans des revues scientifiques.

Les résultats des examens de 1978 ne furent pas réellement compris par les mass média et les groupes de sindonologie, qui préférèrent rester fixés sur la fausse

dichotomie "authentique " ou " faux " - je dis fausse dichotomie parce que, d'une part, aucune mesure de la science quantitative ne pourrait dire si le Suaire est le linge funéraire du Christ, ce qui pourrait être assuré seulement par une documentation historique objective, tandis que d'un autre coté, si on démontrait que c'est un objet manufacturé, ce ne serait pas nécessairement un faux, c'est à dire un objet fabriqué intentionnellement pour tromper ; ce pourrait être une copie d'un original préexistant ou encore une œuvre d'art religieux réinterprétée par la suite comme relique pour son originalité.

Le point est que ces examens du STURP ne visaient pas du tout à vérifier l'authenticité du Saint Suaire, mais entendaient résoudre deux questions précises en amont de ce problème, questions relevant strictement de la science positive (et fondamentales pour la problématique toujours oubliée de la conservation du Suaire): quelle est la matière physico-chimique de l'image sindonique et quel a été le mécanisme de sa formation.

Evidemment la question de l'authenticité était bien présente à l'arrière plan, mais les scientifiques savaient très bien, et le dirent ouvertement plusieurs fois, qu'à cette question, les mesures auraient pu donner seulement une éventuelle réponse négative (si par exemple, l'image s'était révélée faite seulement de pigments déposés artificiellement), alors qu'une réponse positive pouvait offrir seulement une estimation probabiliste. Après 3 ans d'élaboration des résultats, le STURP était en mesure de donner une réponse nette à la première question : l'image corporelle n'est pas constituée de quelque " matériel d'apport ", mais elle est due à l'oxydation-déshydratation de la cellulose du lin elle-même et les taches sanguines sont effectivement du sang; mais la seconde question n'avait pas de réponse. Alors que les taches sanglantes étaient explicables par le contact avec le corps martyrisé, on ne pouvait indiquer aucun phénomène naturel ni aucune technologie connue capable de former l'image corporelle avec toutes ses caractéristiques, que l'on avait mesurées, physiques, chimiques et informatiques (numérisation de l'image).

Si avant 1978 il y avait beaucoup d'hypothèses en conflit, maintenant elles étaient toutes démenties: le Saint Suaire était plus mystérieux qu'avant. Au niveau probabiliste, dans le sens bayesien du terme, les scientifiques du STURP, penchaient certainement pour " l'authenticité ", tout au moins par l'impossibilité d'indiquer une technique de construction artificielle de l'image, mais furent toujours explicites pour déclarer qu'il n'existait pas de "preuves" scientifiques allant dans ce sens.

Mais ceux-là qui n'avaient pas lu leurs mémoires originaux eurent d'autres impressions, et professionnellement je me sens touché par le cri de douleur lancé par le professeur Jumper en 1982 à la Conférence Internationale IEEE "Cybernétique et Société" à Seattle (qui dédia une session entière à la recherche scientifique sur le Suaire) : "Ils nous ont cités à des stades intermédiaires de pen-

sée, en laissant tomber sans s'en soucier nos mises au point très précises, et encore plus fréquent et plus fâcheux, ils nous ont tout simplement cités de travers."

Interview du cardinal Ballestrero

Le cardinal Ballestrero était au contraire bien conscient de la portée et des limites de la recherche scientifique sur le Suaire et très serein quant à la question de l'authenticité, comme le montre cette interview accordée à la chaîne de télévision américaine ABC (il me semble en 1983). J'en cite quelques passages, transcrits exactement à partir de la bande magnétique , tels qu'on me les a envoyés avec leur traduction anglaise pour que j'en fasse vérifier l'exactitude par le cardinal avant de les diffuser sur les ondes le Vendredi Saint.

«Votre Eminence a affaire à la confrontation entre la science et la religion. Pourquoi avez-vous permis aux scientifiques d'examiner le Suaire, surtout si l'on considère tout ce qui était en jeu du point de vue de toute la foi?

- Vraiment, il me semble que cette décision était assez prévisible de ma part : la confrontation entre la science et la foi n'est jamais dangereuse quand la rectitude et la bonne volonté des intervenants sont garanties. D'autre part, en ce qui regarde la foi et le Suaire, il faut dire qu'il n'y a pas de problème. Le Suaire est un objet tout à fait singulier, mais l'Eglise n'a jamais lié aucune vérité de la foi avec le Suaire et n'a jamais pensé que le Suaire puisse être une preuve de la foi. Par conséquent, c'est avec une extrême liberté d'esprit que j'ai pensé que l'intervention de la science pourrait être utile à une recherche objective et sereine, sans aucune préoccupation pour ce qu'en pourraient être les résultats.

«Les résultats jusqu'à présent sont bons. Mais s'ils étaient allés dans l'autre sens? Comment auriez-vous dit aux 3 millions et demi de personnes venues pour voir le Suaire qu'il n'est pas authentique ?

- Je dirais ce que j'ai dit alors : faites attention! vous venez ici, poussés par votre foi, pour vénérer un signe, l'image, un symbole qui rappelle ici de façon vivante la passion, la mort, la résurrection du Seigneur ; et cela reste encore vrai parce que nous savons tous que les images – qui d'un point de vue religieux ont une très grande valeur et une très grande efficacité – sont, pour la plupart d'entre elles, seulement l'œuvre des hommes. Le Suaire, dans ce cas, demeurerait une très grande image faite par les hommes, expression de la foi, et aide pour la piété et la foi du peuple chrétien. J'avais dit dès le début qu'il n'y avait aucune lien entre le Suaire et la foi, et je continuerai à le dire en toute liberté d'esprit, même si, évidemment, c'est avec un peu de regret.

«Les résultats n'ont pas été dans ce sens et semblent indiquer l'authenticité. Dans la communion, un des rituels est d'offrir symboliquement le corps et le sang du Christ. Ne trouvez–vous pas que ce serait fantastique si vraiment le sang réel du Sauveur était ainsi tout proche des prêtres et des fidèles de cet archidiocèse?

- Avant tout, je dois préciser que pour la foi catholique, on n'offre pas symboliquement le sang du Christ, on l'offre sacramentalement mais réellement ; dans la foi catholique, le sacrement n'est pas seulement un symbole et donc on ne peut assimiler le Suaire à un sacrement. Le Suaire est seulement une image; tel que nous l'avons entre les mains, c'est une image. Pour respecter la science, je ne me suis jamais avancé à dire que le Suaire est une relique au sens strict du terme, parce que je crois que la science ne pourra jamais me dire que ce sang est le sang de Jésus Christ. Elle fera des affirmations de caractère appelons les historique, elle me dira que ce linceul est contemporain du Christ, que ces substances sont contemporaines du Christ, mais, me dire que c'est la substance du Christ, elle ne le peut, évidemment, parce qu'elle n'a pas les moyens de le faire. Par conséquent, c'est toute une accumulation de probabilité à l'avantage de la tradition que la science peut apporter. Outre cela ...Et on ne pénètre en aucune façon dans le domaine de la foi, tandis que par le sacrement nous avons toute la certitude que donne la foi qu'il s'agit d'une véritable réalité, de type mystérieux, mais une réalité. Et par conséquent, je n'accepterais pas la comparaison entre le sacrement et le Suaire.

La datation du Suaire par le C14

En 1984, l'évolution scientifique naturelle avait conduit le STURP de l'analyse des résultats (de 1978) à l'élaboration d'un nouveau programme de recherche. Le traitement des mesures de 1978 avait montré quels étaient les points à éclaircir et dans quelle direction on pouvait chercher à creuser plus profond. L'instrumentation physique avait beaucoup progressé au cours de ces années : étaient maintenant disponibles, par exemple, des micromanipulateurs capables de prélever des fragments invisibles à l'œil nu sous grandissement microscopique avec visualisation sur écran TV et enregistrement ; cette technique aurait permis des analyses physico-chimiques ciblées exécutables sur place avec intrusion complètement négligeable. En réponse aux appels réitérés du cardinal pour le problème de la conservation, que les données de 1978 avaient mis en lumière nouvelle et par certains côtés préoccupante, on avait étudié les examens spécifiques à faire. Le groupe avait acquis de nouveaux membres et ouvert des collaborations avec d'autres scientifiques. C'est ainsi le 16 octobre 1984, le STURP soumit à l'attention du cardinal un gros projet de recherche, dont on pensait qu'il aurait dû être discuté avec les autorités compétentes et leurs conseillers scientifiques pour décider en quelle part, en quel temps et avec quelles modifications il aurait pu être mis à exécution.

Pendant ce temps aussi, le statut juridique du Saint Suaire avait changé. Le roi Umberto était mort en 1983 en léguant par testament le Suaire au Saint Père, qui l'avait accepté et avait disposé qu'il resterait à Turin aux soins de l'archevêque en qualité de " custode pontifical pour la conservation et la vénération du Saint Suaire ". Mais le Suaire était toujours conservé dans un local propre au Musée

du Palais Royal et l'on devait toujours faire appel à la Direction des Biens Culturels pour y accéder (et l'on ne pouvait ignorer la menace de possibles objections de l'Etat italien au testament du roi Umberto...) ; la différence essentielle étant que maintenant le custode du Saint Suaire avait comme interlocuteur le Vatican au lieu d'un roi en exil.

Parmi les examens exposés dans le programme STURP de 1984, il y avait la datation par le C14 de la toile sindonique, qui vint à dominer la scène dans les années qui suivirent. La datation par le C14, qui avait révolutionné l'archéologie dans les dernières décennies, n'avait jamais été proposée auparavant pour le Suaire, parce que le procédé classique de mesure aurait requis la destruction de quelques décimètres carrés de tissus, considérée comme excessive par qui que ce soit (et pour cela déconseillée par la Commission de 1973). Dans les dernières années 70, cependant, de nouveaux procédés avaient été mis au point: avec la technique du " petit compteur " et la spectrométrie de masse par accélérateur (AMS), la quantité de matériel nécessaire n'était plus que de l'ordre de quelques centimètres carrés, sacrifice tout à fait acceptable (en 1973 on avait prélevé un échantillon de 2,6 cm2 pour un examen technique textile par le professeur Raes, et ce prélèvement avait été considéré par la commission comme " tout à fait marginal "). En peu d'années avaient surgi dans le monde une demi-douzaine de laboratoires équipés d'accélérateurs dédiés exclusivement à la datation. Le STURP se mit donc en contact avec les laboratoires spécialisés et six de ceux-ci se déclarèrent prêts à effectuer les mesures sur les échantillons prélevés par le STURP, quand cela serait possible (dans le jargon archéologique, on appelle " submitter " le scientifique qui se charge de présenter aux laboratoires spécialisés des échantillons prélevés dans les fouilles; et c'est ainsi que se présentait la position du STURP vis à vis des laboratoires).

De mon côté, je tenais le Cardinal informé de ces développements techniques et scientifiques et je m'empressai de participer au Congrès Radiocarbone de Berne- Heidelberg de 1979 pour faire connaissance mutuelle avec ce milieu et me mettre à jour sur l'état de l'art. Deux demandes étaient même déjà parvenues pour effectuer avec la nouvelle méthode une datation de l'échantillon de Raes (qui avait été restitué à Turin), mais cette datation n'avait pas été effectuée à cause des vicissitudes subies par ces échantillons qui en rendaient la validité douteuse. Comme il était clair que la datation par le C14 était à l'ordre du jour, et conscient de son importance, le cardinal Ballestrero avait déjà en 1982 demandé conseil à ce sujet à l'Académie Pontificale des Sciences et il avait obtenu une réponse favorable.

On doit souligner que la datation était seulement l'un des examens proposés en 1984 et certainement pas le cœur du programme, quelque importante qu'elle fût. A part son importance évidente pour la question de " l'authenticité " ce qui la rendait obligatoire maintenant qu'elle

était possible, la datation avait sa propre importance dans le problème de la conservation. Aux yeux du public, la datation apparut comme la première et l'unique épreuve décisive de "l'authenticité", mais elle ne l'était pas : le premier examen décisif pour l'authenticité avait eu lieu quand, le 11 octobre 1978, R. Morris pointa sur le Suaire son spectromètre à fluorescence, qui aurait pu réveler que les images sindoniques étaient dues à des pigments artificiels et donc que le Suaire était fait de mains d'hommes[...].Mais une date est perçue de façon si immédiate par le public, que tout le reste tomba dans l'oubli. Du côté anticlérical, la perspective d'une datation objective était vue comme un défi à l'Eglise et on croyait presque certain que l'on trouverait des prétextes pour l'éviter (en en parlant une fois par hasard avec un ami, recteur universitaire, je l'entendis me dire : "Tu parles ! Les prêtres ne la laisseront jamais faire. Ils savent très bien que c'est un faux!"). De façon tout aussi absurde, de l'autre côté, elle était goûtée par avance comme "une ultime preuve d'authenticité" (dans la phraséologie d'un haut fonctionnaire du Vatican) ou considérée comme inutile étant données les nombreuses autres " preuves " (qui ne le sont pas du tout). Et peu se rendaient compte, entre autres, de ce que la datation physique présenterait une incertitude d'au moins environ deux siècles. Dans ce climat que l'on rendait toujours plus exalté, le cardinal Ballestrero fit le possible pour maintenir cette affaire sur le plan de la science et de la liberté de recherche, mais malheureusement il ne reçut pas le soutien nécessaire.

Etant donné que le Saint Suaire était maintenant la propriété du Saint Siège, le cardinal Ballestrero se fit un devoir de transmettre le projet de recherche, intégralement, au Secrétariat d'Etat du Vatican, en demandant le conseil des Dicastères compétents et de l'Académie Pontificale des Sciences. Les Dicastères donnèrent leur autorisation. Je fus personnellement très heureux de ce que l'Académie soit impliquée ; et nous nous attendions à ce que l'Académie charge des scientifiques de suivre l'affaire et je me préparai à leur présenter la situation. Le cardinal Ballestrero suggéra une rencontre entre ces derniers, les représentants des groupes scientifiques proposants et moi-même pour tracer les grandes lignes d'un programme opérationnel. Mais de façon inattendue, bien qu'il ait eu à sa disposition 24 prix Nobel de physique et de chimie, le professeur Chagas, le biologiste brésilien qui était Président de l'Académie à ce moment là, se réserva la question, sans consulter aucun membre de l'Académie, mais en s'en remettant exclusivement à son conseiller privé, un astrophysicien théoricien qui travaillait dans un centre spatial américain. Celui-ci était en contact avec le professeur Gove de l'université de Rochester, directeur d'un des laboratoires intéressés à la datation par le C14 et dès lors ce furent eux qui dictèrent la ligne à suivre.

Ce qui suivit fut hallucinant sur le plan scientifique et particulièrement gênant à Turin, où le cardinal Ballestrero dut faire appel à toute sa capacité diplomatique pour réussir à maintenir un certain degré

de contrôle sur le Saint Suaire, alors que le Vatican était clairement déconcerté. Gove était le physicien qui avait mis au point la méthode AMS de datation par le C14, mais il avait effectué peu de datations parce que son laboratoire, n'ayant pas de machine dédiée, ne pouvait rivaliser avec les nouveaux laboratoires spécialisés dans la datation ; il était obsédé par l'idée de dater le Saint Suaire, à laquelle l'avait intéressé un sindonologue anglais (déjà en 1978, il avait envoyé une proposition en ce sens par l'intermédiaire d'un groupe de sindonologie, qui toutefois ne l'avait pas transmise au cardinal Ballestrero) ; il était convaincu (sur la base des présentations des mass média) que toute la recherche sur le Saint Suaire était invalidée par le fanatisme religieux et que l'unique examen valide à faire sur cet objet-là était la datation par le C14. Les autres laboratoires de C14 étaient très intéressés à dater le Suaire à cause de l'impact publicitaire de l'opération et furent toujours dominés par ce point de vue et par la préoccupation de ne pas s'opposer personnellement à Gove. Comme le STURP avait été taxé par une certaine presse d'"asservissement à l'Eglise catholique", ils voulurent s'en dissocier par crainte de subir le même sort, oublieux des accords antérieurs (je crois que c'est la première fois dans l'histoire de l'archéologie que les laboratoires de datation refusaient un " submitter "), et ce même motif les poussa à oublier jusqu'aux règles les plus élémentaires de simple politesse à l'égard des responsables du Saint Suaire. Je comprends bien qu'ils étaient en train de se couvrir pour le cas où l'on aurait obtenu une date du premier siècle, mais cela ne les justifie pas.

C'est ainsi que le conseiller privé du professeur Chagas rédigea un rapport qui rejetait en bloc le programme du STURP comme " peu scientifique " (sans toutefois donner aucune justification d'un tel jugement) et proposait d'exécuter seulement la datation au C14, en suivant la procédure indiquée par le professeur Gove qui était de donner un échantillon à chacun des 6 laboratoires sous la supervision du British Museum, en se servant de la compétence du STURP uniquement pour prélever les échantillons mais en le tenant à l'écart parce que "non impartial" ; le professeur Chagas transmit ce rapport à la Secrétairerie d'Etat du Vatican, en suggérant une réunion entre les divers intéressés qui se tiendrait à Rome à l'Académie (ce qu'il définit "option plus scientifique") ou chez le cardinal Ballestrero à Turin. Le cardinal Ballestrero fut informé de cela par la Secrétairerie d'Etat le 26 août 1985, suite à sa demande de recevoir une réponse au projet qu'il avait envoyé l'hiver précédent. A Turin nous nous rendîmes compte que nos interlocuteurs suivaient une autre logique, en procédant à notre insu.

Le cardinal répondit qu'il y avait bien une réunion à Turin, déjà prévue d'ailleurs depuis un certain temps, en prenant acte de ce que l'Académie s'occupait seule de la datation au C14 et de ce que dans la réunion on devait préciser le rôle des différentes personnes, en précisant bien clairement que les examens

se dérouleraient dans une complète liberté de recherche et que les représentants de l'autorité ecclésiastique veilleraient seulement sur la sécurité du Suaire et le professionnalisme de l'exécution des mesures et des prélèvements. Mais pendant ce temps là, Gove écrivait aux laboratoires et au STURP que l'on n'avait plus besoin du STURP parce que lui, il aurait les échantillons du Suaire par l'intermédiaire de Chagas au cours d'une réunion à Turin en juin suivant et qu'il ne serait pas procédé à d'autres examens. Chagas convoqua cette réunion sans consulter le cardinal Ballestrero, ni même lui envoyer l'invitation à une réunion convoquée chez lui (j'appris la chose par un appel téléphonique fortuit d'un invité de Hong Kong) : le cardinal Ballestrero exprima ses remontrances obvies au Vatican et la Secrétairerie d'Etat fit annuler la convocation... Il allait falloir éclaircir si les opérations sur le Saint Suaire allaient être décidées par ceux qui en étaient responsables ou depuis Rio de Janeiro. A la demande du cardinal j'étais même allé en Amérique pour trouver Gove (que j'avais connu dans des congrès) pour chercher à éclaircir les positions respectives : l'unique résultat fut que Chagas proposa de nouveau de tenir la réunion à Rome. Finalement, la réunion s'ouvrit le 29 septembre 1986 à Turin, réunissant les représentants du STURP et les experts que nous avions indiqués, et aussi un septième laboratoire de datation, français, qui avait demandé indépendamment au Vatican de participer à l'opération. Il s'était passé presque deux ans pour arriver à ce premier pas; le programme de travail initial était désormais oublié; on ne parlait plus que de la datation, qui en était venue à apparaître comme demandée par les laboratoires contre la tergiversation de l'Eglise catholique, à qui la presse attribuait la responsabilité des retards.

Le cardinal Ballestrero salua les 22 participants avec un message (qui leur fut remis aussi par écrit en traduction anglais).

(Voici le texte original anglais (communiqué par L.Gonella) de ce discours important.-ndt)

Opening Address by H.E. Anastasio Cardinal Ballestrero, Archbishop of Turin

" While warmly welcoming all of you in the city of the Shroud, I wish to begin by thanking you for your participation in this meeting. A very particular thank I owe to Prof. Carlos Chagas, President of the pontifical Academy of Sciences, for the care and competence he devoted to prepare the meeting.

I do not think it useless to point out a few data that are at the basis of this meeting.

Already at the time of the last Exhibition of the Shroud several investigating groups and scientists from all parts of the world had expressed the wish that a Carbon 14 test be made on the Shroud to date the cloth. Authorization was then asked of, and obtained from, Umberto di Savoia, who died a short time later leaving the precious Shroud Cloth the property of the Holy Father John Paul II. Upon my repeated requests the Holy Father eventually approved that this Carbon 14 test be made, and also upon my personal request, after having appointed me Pontifical custodian for the conservation and the veneration of the Shroud, the Pope involved the Pontifical Academy of Sciences as scientific consultant.

Prof. Luigi Gonella, of the Turin

Polytechnic, scientific and technical consultant of Turin Bishopric since the time of the last Exhibition of the Shroud, is here present not only for his specific scientific competence but also as my personal assistant for what concerns the responsibility bestowed upon me as Pontifical Custodian of the Shroud.

It seems to me worthwhile to state that this research, desired by the Church to be of a purely scientific character aimed at dating the Shroud cloth, does not mean, nor could it, address any issue of faith related to the death and resurrection of Jesus Christ.

It is my hope that the works of this meeting will proceed not only with the competence that may be expected by a gathering of such eminent specialists, but also with a capacity and willingness for comparison and integration as befitting to the method of Science in our times.

As my specific competence is not in the field appropriate to an active participation in the forthcoming discussions, I shall not take part in your talks, leaving to my assistant, Prof. Gonella, the task of liason with me.

I hope that these days of study will bring out such conclusions to allow presenting a valid and acceptable project for at last carrying out the radiocarbon dating of the Shroud cloth, a test that, owing to the uniqueness and singular character of the object, certainly could not be easily repeated.

The project coming out of this meeting, including concrete operative proposals, will be submitted to the Higher Authority of the Holy See, as it is explicitely requested in the letter sent to me on Sept. 24 by the Secretary of State "_ the proposals and observations that will emerge in the discussion will have to be submitted to the Higher Authority".

And as a final thought, at this point, it is only left to me to wish you all a serene and fruitful work.

Dans ce discours, le Cardinal rappela qu'il avait déjà obtenu toutes les autorisations de procéder à la datation ; il souhaita que de cette réunion sortît un projet opérationnel à présenter pour approbation à l'autorité supérieure et ajouta : " Il me paraît opportun de déclarer que cette recherche que l'Eglise désire être de caractère purement scientifique, dont le but est de dater le tissu du Suaire, n'a pas pour propos, elle ne le peut d'ailleurs pas, d'affronter des questions de foi relatives à la Mort et à la Résurrection de Jésus Christ. Je souhaite que les travaux de cette réunion se déroulent non seulement avec la compétence que l'on peut attendre d'une assemblée de si illustres spécialistes, mais aussi avec une capacité et une volonté de confrontation et d'intégration conformément aux méthodes de la science de notre temps. Comme ma compétence spécifique dans ce domaine ne me permet pas de participer activement aux discussions qui suivront, je ne prendrai pas part à votre réunion, laissant à mon assistant, le professeur Gonella, la charge de servir d'intermédiaire avec moi".

La réunion dura trois jours, sous la présidence du professeur Chagas; elle fut dominée par l'obsession des laboratoires pour les aspects publicitaires et par les tentatives de Gove pour faire exclure tout autre examen. Les laboratoires ne démordirent pas de leur demande d'avoir un échantillon chacun, admettant franchement qu'il n'y avait pas de raison scientifique pour se servir de plus de trois échantillons, mais disant que 7 étaient meilleurs pour une plus grande

"crédibilité auprès du public " (aucun ne voulait renoncer à sa part de publicité). Je les prévins que l'autorité ecclésiastique accepterait difficilement une semblable organisation et que leur motivation politique faisait de cette autorité la seule à pouvoir décider à ce sujet. Ils furent tous d'accord que les échantillons seraient prélevés à partir d'une unique zone marginale de la toile, mais restèrent vagues sur la quantité de matériel nécessaire; il apparut alors que les laboratoires avec les " petits compteurs " en exigeaient trois fois plus que les laboratoires AMS. Ce furent les laboratoires qui, par préoccupation de la publicité, demandèrent que le résultat soit annoncé par l'Eglise, que l'analyse statistique soit effectuée par le British Museum et par d'autres organismes et que les échantillons soient prélevés en leur présence et ne soient pas identifiés, de façon à effectuer un examen " en aveugle ", procédure tout à fait inusitée dans le domaine archéologique, dictée par la peur d'être condamnés par la presse comme " asservis à l'Eglise ", au cas où ils auraient trouvé une date du premier siècle.
Surmontant les objections de Gove, je réussis à me faire dresser un tableau de l'activité de datation de chacun des laboratoires (essentiel pour un futur choix). Fut accepté volontiers mon conseil que l'organisme adjoint au British Museum pour l'analyse statistique des données soit l'Institut de Métrologie National italien " G.Colonnetti ", dont le siège est à Turin (et dont naturellement j'avais préalablement vérifié la disponibilité). Il fut proposé, à l'encontre des infatigables objections de Gove, que les échantillons seraient prélevés par le STURP au début des éventuels examens qu'il aurait à effectuer; la suggestion d'analyses préalables pour vérifier la présence ou le peu de contamination fut repoussée, au motif que les méthodes de nettoyage étaient suffisantes pour les éliminer. A la fin de la réunion, le cardinal Ballestrero remercia les participants en disant que leurs propositions seraient prises en examen. Après la réunion, Chagas demanda à son conseiller privé de rédiger un résumé des propositions, texte qui ne fut signé par personne, mais qui fut ensuite présenté au public par Gove et d'autres comme un " accord " avec l'autorité ecclésiastique (!).

Maintenant le cardinal avait une proposition opérationnelle mais clairement inacceptable : " Comment! – me dit-il – et si les laboratoires étaient 20, je devrais donner 20 échantillons ? ! ". J'étais non seulement parfaitement d'accord, mais encore, au plan professionnel, écœuré du manque de motivation scientifique. Il s'agissait ensuite d'un précédent inadmissible pour d'autres examens, et pas seulement pour le Saint Suaire. D'autre part on ne pouvait pas simplement dire non, parce que cela aurait été interprété comme un refus par l'Eglise de l'enquête scientifique (et on ne pouvait ignorer la possibilité que quelqu'un veuille forcer la main à un non pour d'évidents motifs de propagande antireligieuse).

Mais d'autres n'étaient pas satisfaits de la réunion de Turin, parce qu'on n'avait pas débarrassé la scène de tous les autres examens proposés; le 5 novembre

Chagas écrivit à la Secrétairerie d'Etat, et ensuite même au cardinal Ballestrero, qu'il avait reçu trois lettres des spécialistes du C14, sans en citer les auteurs et en en transcrivant seulement de brefs passages, lettres qui dénonçaient le danger pour le Saint Suaire des examens proposés par le STURP; il disait qu'il était d'accord sur un tel jugement, en ajoutant que d'autres recherches n'avaient aucune valeur si le Suaire se révélait être antique et qu'elles étaient sans intérêt pour l'Eglise. A Turin, nous n'eûmes jamais connaissance du texte et des auteurs des lettres : on était maintenant descendu au niveau de la lettre anonyme; il était inouï que des scientifiques émettent des avis draconiens au dehors de leur propre domaine pour bloquer la recherche d'autrui.

La ligne sereine du cardinal Ballestrero

Le cardinal suivit la ligne sereine qu'il avait établie dès le début : sauvegarder à la fois l'intégrité du Suaire et la pureté scientifique de l'enquête. Il me fit écrire un rapport technique sur la question et fit entendre ses raisons. Le 21 mai 1987, le Secrétariat d'Etat lui transmit les dispositions du Saint Père pour passer à la phase exécutive: les opérations devaient se dérouler sous sa direction en n'utilisant pas plus de trois échantillons; approuvée la participation du British Museum et du " Colonnetti "; non nécessaires la présence des laboratoires au prélèvement ; on lui suggérait d'inviter Chagas comme son hôte personnel. La chose était ainsi remise sur la bonne voie, mais il y eut des réactions furieuses des laboratoires, alertés par Chagas, qui protestèrent par télex auprès du Secrétariat d'Etat du Vatican en personne (quelques-uns s'excusèrent en privé...) ; il fallut encore un peu de temps pour évaluer avec Rome la situation. Les protestations furent à juste titre ignorées (comme aussi les pressions des groupes " pour " et " contre " le Saint Suaire pour participer aux travaux) et nous choisîmes les trois laboratoires dont, sur la base de l'enquête faite durant la réunion de Turin, il ressortait qu'ils avaient la plus grande expérience de la datation archéologique et qu'ils ne demandaient pas plus de matériel que les autres, c'est-à-dire Oxford, Tucson et Zurich.

Le 10 octobre 1987 le cardinal Ballestrero communiquait les décisions prises à tous les participants à la réunion de Turin et invita au travail les trois laboratoires choisis, le British Museum et le "Colonnetti ". Il y eut naturellement de nouvelles protestations mais plutôt pour la forme. Les laboratoires sélectionnés comprirent que les dispositions paisibles émises par le cardinal les avaient placés dans une position insoutenable s'ils ne se sentaient pas capables de fournir une date digne de foi sans s'y mettre à sept... Et si, alors, ils avaient refusé, il aurait été clair qu'il s'agissait de leur décision, ce qui aurait laissé le cardinal libre de procéder autrement à la datation... C'est cela même que le cardinal leur fit comprendre en répondant le 12 décembre qu'il n'y avait pas de raisons de changer de dispositions. Sur proposition du British Museum, je me réunis à Londres le 22 janvier 1988 avec le docteur Tite du British et les responsables des trois labo-

ratoires choisis (qui entre temps avaient accepté formellement les dispositions du cardinal), pour discuter les points techniques que la réunion de Turin avait négligés ; les laboratoires admirent que la demande d'examens " en aveugle " avait seulement des motifs publicitaires; en réalité, les autres échantillons (je le savais très bien comme métrologue) servaient comme contrôle d'étalonnage "on-line" , et, dans le traitement des échantillons, on décida de privilégier la sécurité scientifique plutôt que la réalisation "en aveugle" des examens; on s'assura de la quantité de matériel réellement nécessaire; il me fut demandé que le prélèvement soit effectué de façon confidentielle pour ne pas être harcelés par la presse, ce sur quoi nous étions tous d'accord.

A Turin, ensuite, le cardinal discuta avec moi des tous derniers détails. On décida d'effectuer le prélèvement dans la Sacristie de la Cathédrale et d'en confier l'exécution matérielle à G.Riggi, le biotechnicien qui en 1978 avait procédé à l'examen de l'envers du Suaire, parce que ce travail en avait fait la personne ayant la plus grande connaissance pratique de la toile sindonique et nous avait fait apprécier sa compétence technique. Le cardinal me demanda d'inviter un expert textile italien à suivre les opérations pour garantir la sécurité de la toile; il voulut souligner sa confiance dans la science italienne, et, étant données nos traditions nationales et régionales dans le domaine textile, il ne voyait pas pourquoi nous aurions dû nous en remettre à une personne indiquée par les laboratoires de C14 pour un expert qui devait être responsable envers lui-même. Le professeur Testore, titulaire de la chaire de Technologie Textile de l'Institut Polytechnique de Turin, accepta volontiers cette charge et nous demandâmes pour l'aider de sa connaissance des tissus anciens M.Vial du Musée textile de Lyon, étant clairement convenu que les décisions appartenaient à Testore seulement. Les responsables des laboratoires avaient insisté pour être présents au prélèvement, en déclarant que de toutes les façons, ils seraient venus à Turin pour "retirer" personnellement les échantillons qu'ils ne voulaient pas avoir été confiés à des tiers ou à la poste. Le cardinal résolut alors de les inviter à assister aux opérations en tant que ses hôtes personnels, en considération de cette leur disponibilité pour la sécurité des échantillons. Par ailleurs, à ce stade, refuser leur présence aurait certainement été mal interprété par la presse. Je rédigeai un " cahier des charges " en italien et en anglais avec toutes les mises au point nécessaires et je l'envoyai aux intéressés le 30 janvier.

Pendant ce temps, le cardinal était aussi arrivé à la douloureuse constatation que la prudence conseillait de surseoir pour le moment aux autres examens : les dispositions du Vatican, auxquelles il entendait strictement se tenir, n'en parlaient pas; tandis que, autour de l'examen au C14 qui approchait, les clameurs devenaient assourdissantes, avec sans cesse les insinuations d'éventuels trucages de la part de l'Eglise. Une insistance de sa part, à ce point, pour insérer

la datation dans un programme plus complexe de recherche aurait été inévitablement présentée comme une tentative de compromettre l'examen au C14 et aurait confirmé la thèse selon laquelle le STURP était " asservi à l'Eglise catholique ". C'était un péché de devoir ajourner les examens importants pour la conservation et de faire attendre les scientifiques qui s'étaient montrés les plus corrects et les plus sérieux, mais son expérience diplomatique lui disait qu'il était meilleur de régler la question de la datation avant de poursuivre ; on espérait pouvoir effectuer le reste du programme de recherche quelques mois après la datation. Le président du STURP accepta de bon gré cette décision, en me disant par téléphone qu'il ne voulait certainement pas compliquer la situation.

Le prélèvement du 21 avril 1988

Le prélèvement fut effectué le 21 avril 1988 selon la procédure préétablie et avec la discrétion demandée (la presse le sut seulement par le communiqué émis le soir même, ce qui ne nous gagna certainement pas sa sympathie). Les fonctionnaires de la Direction des Biens Culturels, à qui avait été comme il se doit demandée la permission d'accès à la Chapelle Royale pour prélever le Saint Suaire, restèrent pour assister, bien que non invités. Le professeur Chagas déclina l'invitation du cardinal en envoyant à sa place, pour représenter l'Académie, le Directeur de l'Académie Pontificale monseigneur R.Dardozzi. Le cardinal Ballestrero suivit en personne toutes les opérations de prélèvement, qui furent documentées par video. Tous furent d'accord sur le fait que l'emplacement où le prélèvement apporterait le moins de dommage matériel et visuel était ce même angle qui avait été choisi en 1973 pour le prélèvement destiné à l'examen technique textile de Raes. On coupa un fragment un peu plus grand que ce qu'il fallait donner aux laboratoires de façon à pouvoir conserver à Turin un échantillon de réserve pour une éventuelle future contestation ; le fragment de matériel fut soigneusement recoupé du côté extérieur qui comportait la couture à la bande latérale de la toile sindonique, afin d'éliminer toutes les possibles contaminations par du matériel n'appartenant pas au corps principal de la toile. Les échantillons du Suaire, certifiés par le cardinal, et ceux de contrôle, certifiés par Tite, furent identifiés par de simples numéros et enfermés dans des récipients préparés à l'avance qui furent scellés et confiés, par le cardinal en personne, entre les mains des directeurs des laboratoires de datation.

Les laboratoires effectuèrent leurs mesures à des dates différentes au cours de l'été et malheureusement ne respectèrent pas l'engagement de confidentialité qu'eux-mêmes avaient placé dans le cahier des charges. A chaque mesure, ce fut une nouvelle vague d'indiscrétion journalistique affirmant que le Saint Suaire était médiéval, et une nouvelle vague de demandes de confirmation à Turin, aux quelles je devais évidemment répondre que nous ne savions rien. Les laboratoires nièrent toujours qu'il y ait eu une fuite d'information, en parlant d'ex-

trapolations gratuites de journalistes, mais toutes ces extrapolations allaient dans le même sens ; et quand, à un congrès estival, Gove (qui avait été invité à assister à la mesure à Tucson) parla favorablement des mesures en cours que jusqu'à ce moment-là il avait dénoncées comme non dignes de foi, je me persuadai que les rumeurs correspondaient à la vérité et j'en avertis le cardinal. Je protestai naturellement auprès des laboratoires et de Tite, qui finit par me dire que des fuites d'information étaient inévitables avec tant de gens en jeu ; je ripostai que les sacristains de la Cathédrale de Turin avaient à l'évidence une conscience professionnelle bien plus haute que les scientifiques anglais. Mais le chœur des indiscrétions nous mit dans une situation très difficile, parce qu'à partir de ce moment, en septembre, les journalistes qui assiégeaient mon téléphone ne demandaient plus confirmez ou démentez, mais quelles pressions l'Eglise était en train d'exercer pour faire changer les résultats ! On ne pouvait exclure la possibilité que cette foule de rumeurs ne fut orchestrée dans un sens anti-catholique, pour provoquer quelque réponse du cardinal qui soit ensuite démentie par les faits. Mais le cardinal ne tomba pas dans le piège et attendit patiemment d'avoir une communication officielle. Celle-ci lui parvint, de Tite, seulement le 23 septembre.

Il fallait maintenant en faire l'annonce publique. La proposition des laboratoires que ce fût l'autorité ecclésiastique qui communiquât ou publiât les résultats était bien acceptée, parce que, quelque ait été l'issue, il était opportun de bien en cadrer les conséquences religieuses, si mal comprises du public (soit religieux, soit antireligieux). Le cardinal proposa comme il se devait que le résultat fût annoncé par Rome, mais Rome décida que ce serait à la lui de l'annoncer à Turin, lui demandant de faire une ébauche de communiqué, et pour rendre bien claire la parfaite communion avec le Saint Père dans cette affaire, envoya à Turin le docteur Navarro Valls pour présider la conférence de presse : la petite salle de Marie Auxiliatrice, où le 13 octobre furent annoncés les résultats, remplissait à ce moment, à tous points de vue, le rôle de salle de presse vaticane. L'ébauche de communiqué tourna une paire de fois entre Rome et Turin pour des ajustements de forme, et le texte final, approuvé par le Saint Père fut apporté à Turin par le docteur Navarro Valls lui même, personellement. Je tiens à souligner ces détails parce que certains ont ensuite accusé le Cardinal d'avoir agi en désaccord avec le pape.

Les paroles du communiqué reflètent encore une fois la position de liberté de recherche scientifique sur laquelle le cardinal Anastasio Ballestrero, au nom de l'Eglise, avait fondé toute son action sur le Suaire : " En remettant à la science l'évaluation de ces résultats, l'Eglise confirme son respect et sa vénération pour cette vénérable icône du Christ, qui demeure objet de culte des fidèles en cohérence avec l'attitude depuis toujours exprimée à l'égard du Saint Suaire, dans lequel la valeur de l'image l'emporte sur l'éventuelle valeur d'objet historique –

attitude qui rend caduques les extrapolations gratuites de caractère théologique avancées dans le domaine d'une recherche dont on avait voulu qu'elle soit uniquement et rigoureusement scientifique".

Malheureusement, ces paroles ne furent pas acceptées par une bonne part du monde catholique et des sindonologues dont la réaction hystérique de rejet des résultats ne fit que donner du poids à la conviction diffuse que l'Eglise "accepte la science seulement quand ça l'arrange ". D'autre part, de façon symétrique, on a affirmé avec délectation que "la science avait démontré que le Suaire est un faux ". A ce propos, je tiens à citer une lettre que m'écrivit le 14 septembre 1989 le docteur Tite (qui avait déjà présenté ses excuses au cardinal pour les insuffisances des laboratoires en matière médiatique: " [....] j'écris pour attester le fait que je ne pense pas que les résultats de la datation au radiocarbone du Suaire de Turin montrent que le Suaire est un faux. Comme vous l'avez correctement noté, présenter le Suaire comme un faux suppose une volonté délibérée de tromper et il est clair que la datation au radiocarbone n'apporte aucune évidence à l'appui d'une telle hypothèse. Personnellement, j'ai toujours évité avec attention d'utiliser le mot faux quand je discute de la datation du Suaire par le radiocarbone, mais malheureusement, la présentation du Suaire comme un faux s'est malgré cela introduite dans des articles de journaux basés sur des interviews que j'avais accordés. Je puis donc seulement m'excuser de nouveau pour tous les problèmes que de tels articles ont causé à vous et à d'autres à Turin".

Le climat de contestation enragée qui s'était développé depuis la datation rendait impossible au cardinal de mettre en place les autres recherches proposées en 1984 dans les quelques mois pendant lesquels il resta en charge comme archevêque de Turin. Quand l'archidiocèse passa à son successeur, le pape, pour montrer qu'il approuvait son œuvre pour le Saint Suaire, disposa le 19 mars 1989 qu'il restait le custode pontifical du Saint Suaire. Mais il lui apparut impossible d'exercer efficacement cette charge de l'extérieur, et, le 18 août 1989, il passa les consignes au nouvel archevêque de Turin.

L'avenir dira si la ligne de liberté et de professionnalisme mise en place par le cardinal Anastase Ballestrero dans les rapports avec le monde scientifique, et si appréciée de ce dernier, aura une suite. Le Saint Suaire est certainement un don de Dieu, mais quel sorte de don ? Seule la recherche scientifique menée librement pourra donner des indications à ce propos.

Professeur LUIGI GONELLA
Institut Polytechnique de Turin

Le Linceul de Turin devant la science

Père A.-M. DUBARLE op.

Des scientifiques ont publié récemment des recherches sur le Linceul de Turin. Sans avoir la formation scientifique correspondant à la leur et renonçant à porter un jugement compétent sur les résultats obtenus, il m'est possible de signaler leur entreprise et d'en louer la détermination rigoureuse, parfaitement légitime, de se borner exclusivement à ce qu'un examen objectif du linge peut découvrir. Comme dans toute recherche scientifique, il y aura des hypothèses qui seront tenues pour hypothèses, dont on cherche la démonstration au plan expérimental. Il n'y a pas à recourir à des miracles d'ordre surnaturel (la résurrection, par exemple) pour expliquer ce que la recherche scientifique n'a pas encore réussi à élucider[1].

Deux scientifiques, non-croyants comme ils le spécifient, présentent une *Apologie pour le suaire de Turin*[2]. Craignant que l'authenticité de ce tissu ancien soit affirmée pour des raisons de foi religieuse chrétienne, ou niée pour des raisons contraires de scepticisme religieux, ils ont voulu présenter un témoignage indépendant de toute considération de ce genre. Ce n'est certes pas une décision entièrement arbitraire, sans être pourtant

[1] Ce principe de méthode vaut pleinement pour un incroyant. Même pour un croyant l'échec d'une ou plusieurs hypothèses explicatives ne prouve pas qu'une explication naturelle soit impossible, car beaucoup de choses réputées impossibles dans le passé sont devenues réalisables par la suite avec le progrès des connaissances. Pour l'un et l'autre scientifique l'échec d'une explication déterminée est une invitation à en chercher une autre. Il va de soi que l'on peut s'intéresser au Linceul sans devoir décider d'abord s'il a été produit ou non par des causes naturelles.

[2] André CHERPILLOD - Serge MOURAVIEV, *Apologie pour le suaire de Turin par deux scientifiques non-croyants*, 221 pp. grand format, nombreuses illustrations en couleurs. Myrmekia, Paris-Moscou, 1998.

rigoureusement nécessaire, car bien des chrétiens sincères ont refusé ou refusent encore d'admettre que l'objet conservé à Turin soit le drap mortuaire ayant enveloppé celui qu'ils vénèrent comme leur Sauveur. À l'inverse, bien des non-croyants ont admis que cet objet a enveloppé dans la mort le fondateur d'une religion mondiale. Les deux auteurs ont d'abord mené leurs recherches séparément. Ils se sont ensuite rencontrés et ils ont projeté d'offrir par leur collaboration un ouvrage plus complet.

A. Cherpillod reproduit, avec diverses corrections et adjonctions, une plaquette éditée précédemment[3]. Il traite de l'histoire du Linceul, décrit le tissu et l'image qu'il porte, il critique la datation médiévale obtenue par le carbone 14, identifie le crucifié avec Jésus le Nazaréen, puis rejette l'idée d'une fabrication au quatorzième siècle. Le lecteur apprendra beaucoup en suivant cet exposé. Mais il est regrettable que l'auteur cite si peu ses sources, documents originaux ou auteurs modernes qu'il utilise. Ainsi, malgré le propos énoncé p. IX, cette vulgarisation ne pourra pas servir au progrès de la recherche historique. En négligeant moins le recours personnel aux sources, Cherpillod aurait probablement évité la distraction de la p. 28, quand il attribue à un texte des chanoines de Lirey l'affirmation que le roi Philippe VI de Valois "par un édit de 1349" donna le Suaire à Geoffroy de Charny. L'édit n'existe pas et les chanoines n'en ont pas parlé. L'indication des sources n'aurait pas accru sensiblement la dimension de ce volume de 214 pages grand format.

Dans une seconde partie, l'autre auteur, S. Mouraviev, développe ce qu'il avait déjà esquissé dans une petite brochure non commercialisée : *Les deux inconnues majeures du suaire de Turin : la formation de l'image et la séparation du corps et du linge*[4]. La proximité du strict repos sabbatique lors de la mort de Jésus devait se produire plus d'une fois en d'autres occasions. Il fallait retarder la putréfaction du corps jusqu'au lendemain du sabbat, où l'on pourrait le laver et l'embaumer. On utilisait pour cela une solution de myrrhe et d'aloès, qui est mentionnée dans l'évangile de Jean (Jn 19, 39). Le corps et le linceul en ont été oints. Pour les sécher partiellement, le corps recouvert du Linceul, a été étendu successivement sur la face et sur le dos avant le coucher du soleil. Les rayons ont traversé la toile, se sont réfléchis sur le corps et sont venus impressionner le côté intérieur du linceul. Ils ont provoqué le changement superficiel de coloration des fibrilles du fil, formant ainsi l'image que l'on peut observer aujourd'hui. Mouraviev décrit donc les opérations de la sépulture de Jésus, tout en précisant continuellement que des expériences supplémentaires seraient nécessaires pour vérifier ce qui est parfois encore

[3] A. CHERPILLOD, *Le linceul de Turin. L'impossible objet*, 162 pp. petit format. Un compte rendu en a été donné dans *MNTV* n° 15 (Fév. 1997), pp. 9-10.

[4] Une note préliminaire précisait le caractère privé de la brochure et faisait espérer une publication plus détaillée.

conjecture imparfaitement prouvée. La séparation du corps et du linceul, dans lequel il n'aurait pas été enveloppé étroitement, ne présentait aucune difficulté. On devrait aujourd'hui parvenir à produire une image analogue à celle observée sur le linceul conservé.

Une troisième partie due également à S. Mouraviev développe les messages scientifiques et philosophiques apportés par le linceul : c'est une suite de réflexions fort intéressantes, mais que l'on peut difficilement résumer, et encore moins commenter ici. On peut les recommander vivement à l'attention des lecteurs.

Ce qui redouble l'intérêt de l'hypothèse de Mouraviev, c'est qu'elle peut être comparée à une autre proposée par un chercheur de Belgique[5]. La ressemblance entre les deux consiste en ce qu'elles veulent toutes deux rester dans un domaine rigoureusement scientifique et expérimental et qu'elles attachent une grande importance à la donnée évangélique de la solution d'aloès et de myrrhe, apportée par Nicodème. La différence vient de ce que Mouraviev se proclame non-croyant et, pour cette raison, veut exclure de son hypothèse toute considération inspirée par la foi chrétienne. Verniers se proclame chrétien convaincu et croyant à la résurrection, mais se refusant à faire intervenir prématurément la foi dans sa recherche. «Puisque le Linceul est un document archéologique et historique, c'est d'abord la science qui doit l'éclairer», écrit-il dans une lettre privée.

Voici comment il résume son exposé au début de 16 pages substantielles : «Le suaire a été trempé au préalable dans une solution d'aloès et de myrrhe avant d'y envelopper le corps. Après 36 heures, il y avait une empreinte du défunt sur le linge. Étant donné que le linceul était encore humide à cause du baume, on l'a fait sécher au soleil. De cette manière une première oxydation des fibrilles superficielles s'est produite et a fixé l'image. Par l'incendie de 1532 à Chambéry une deuxième oxydation s'ajouta aux fibrilles. L'image fut fixée davantage, ce qui améliora la qualité de la couleur de l'image».

Des experts scientifiquement compétents pourront désormais comparer les deux hypothèses, s'efforcer de les vérifier, noter la supériorité de l'une ou de l'autre. C'est une tâche qui ne peut être entreprise ici, où on s'est borné à informer des problèmes discutés. A. Marion[6] fait remarquer qu'une confirmation expérimentale de l'hypothèse de Mouraviev (et cela vaudrait pareillement pour celle de Verniers) ne permettrait pas de conclure à

[5] W. VERNIERS, laïc, professeur de mathématiques et de religion, *Formation naturelle de l'image du linceul de Turin*, 16 pp. de dactylographie compacte. L'auteur a également publié un livre en langue néerlandaise, non encore traduit en français, dont le titre serait *Le linceul de Turin. Un défi pour la science*. Il a fait de nombreuses conférences sur le sujet.

[6] A. Marion, dans le livre signalé ci-dessous, p. 169.

l'authenticité de la relique. C'est exact. Mais cela serait un cas de plus, s'ajoutant à bien d'autres, dans lesquels se manifeste la correspondance entre les données du linge de Turin et le récit des évangiles. C'est ce grand nombre qui permet d'affirmer que nous possédons le drap funéraire de Jésus de Nazareth.

A. Marion et A.L. Courage font paraître *Nouvelles découvertes sur le suaire de Turin.*[7] Le titre s'applique surtout aux derniers chapitres concernant la "découverte de fantômes d'écriture", des lettres et mots discernés dans la zone du visage. Les deux auteurs ont collaboré dans cette étude; ils ont pu contrôler les publications antérieures et mener plus loin la recherche grâce à des moyens techniques nouveaux à l'Institut d'optique d'Orsay. Cette partie du livre est très technique; les auteurs insistent beaucoup sur le caractère hypothétique des résultats obtenus, mais n'insinuent nullement qu'il s'agisse d'une chimère. Il est impossible de résumer leurs investigations, mais on peut en conseiller la lecture à qui en ressentirait la curiosité.

Les premiers chapitres sont un excellent résumé de ce que l'on sait sur l'histoire du linceul (ses voyages d'Orient en Occident), sur ce que révèle l'inspection de l'image, la controverse sur la datation médiévale par le carbone 14 et les mystères de l'image : son caractère à peu près unique, la double image du sang et de la silhouette corporelle, l'information tridimensionnelle, le moyen de sa production. C'est une très bonne introduction à la connaissance de la relique et un memento commode des résultats les plus certains.

[7] A. MARION - A.L. COURAGE, *Nouvelles découvertes sur le suaire de Turin*, 264 pp. et nombreuses illustrations, Albin Michel, 1997.

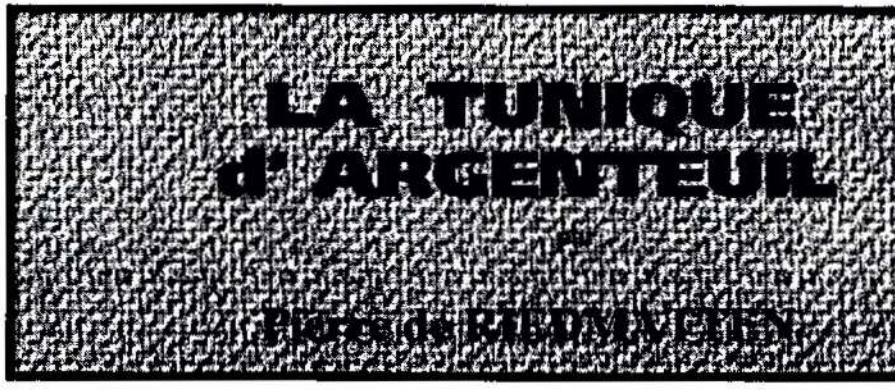

Le tissu conservé à la basilique St Denis d'Argenteuil[1] depuis près de 12 siècles est-il la "***tunique sans couture***" que le Christ portait en montant au Calvaire ? De nombreux éléments semblent confirmer cette thèse, malgré quelques interrogations qu'il serait utile de lever définitivement.

Avec son aimable autorisation, nous empruntons au P. François Le Quéré, avec la prudence qui s'impose en la matière, la plupart des éléments de la synthèse exposée ci-dessous. Il les a développés récemment[2] dans un livre destiné à appeler de nouveau l'attention sur cette "*insigne relique*"[3].

1. État de la relique

Une châsse importante, en bronze doré, contient un reliquaire d'environ 38 cm x 15 cm, également en bronze doré et muni de vitres qui permettent d'entrevoir un tissu sombre, enroulé sur lui-même. Ce tissu, en assez mauvais état et de couleur brun rouge foncé, est constitué de plusieurs morceaux, agencés sur un support en satin beige. Les jours d'ostension[4], le tissu est déployé sur un mannequin, lui-même placé dans un grand reliquaire en bronze ciselé. Le dernier procès-verbal, établi en septembre 1932 à l'ouverture du petit reliquaire (en vue de l'ostension de 1934), dresse le constat suivant :

[1] À 10 km de Paris.

[2] François LE QUÉRÉ, *La Sainte Tunique d'Argenteuil*, Éditions F.-X. de Guibert, 1997.

[3] cf. Déclaration du Pape Pie IX en 1854, citée par le Père Le Quéré, *op. cit.* p. 66.

[4] La dernière remonte à 1984.

«La Sainte Tunique présente de nombreuses déchirures. Ce qui reste du tissu est dans un bon état de conservation [...] il en manque de notables parties surtout dans la région antérieure. [...] Le plus important des morceaux forme toute la partie du dos ainsi que l'encolure, les épaules, les manches et le haut de la poitrine. Trois autres morceaux forment le devant de la poitrine et deux portions qui, par devant, descendent à droite et à gauche. [...] Les manches, à peu près entières comme largeur, [...] doivent être environ au tiers de leur longueur primitive. [...] La partie supérieure de la poitrine présente une échancrure de 0,37 cm de largeur sur 0,25 cm de hauteur. [...] Une partie de l'encolure est bordée en arrière par un petit ourlet [...] entouré autour d'un cordon peu apparent qui semble de soie blanche et ne pas faire partie du vêtement primitif».

Bien que la relique ait très peu bougé depuis son arrivée à Argenteuil, vers l'an 800, selon la tradition (cf. ci-après), elle a subi de nombreuses vicissitudes : elle a été partagée en plusieurs morceaux et cachée pendant la révolution; mais surtout, de nombreux prélèvements ont été faits au cours des siècles, soit pour obtenir des guérisons, soit pour offrir à d'autres sanctuaires, soit encore à la demande de pèlerins de marque ou même du Vatican : le dernier prélèvement important, de 15 cm de longueur, a été fait en 1854 à la demande du Pape Pie IX.

La tunique comporte «de nombreuses et larges taches roussâtres qui sembleraient provenir de sang répandu. Sous ces traces qui couvrent [...] la surface qu'occuperaient les épaules et les reins, l'étoffe est dure et sèche, et les interstices de la trame sont remplis de cette matière, de sorte qu'on ne peut voir le jour à travers»[5].

2. Études et examens scientifiques

Dès 1882, des études furent entreprises dans plusieurs domaines:

a. Nature du fil et mode de tissage

La Manufacture nationale des Gobelins et de Beauvais, à qui des échantillons avaient été remis en 1892, a montré sans aucune ambiguïté, qu'il s'agit de laine torse très fine :

«C'est comme une sorte d'étamine[6] dont le tissu n'est pas très serré, mais souple et léger. La chaîne et la trame sont exactement de même grosseur et de même nature. La grosseur de ces fils est d'une régularité remarquable, surtout pour des fils obtenus [...] à la main. Le

[5] cf. Procès-verbal de juillet 1882.

[6] Étamine : «Étoffe de laine très légère; anciennement étoffe tissée lâche, servant à tamiser». Cf. *Dictionnaire Larousse du XXe siècle*, T. III, Paris, 1930.

tissage a été fait sur un métier à tisser très primitif; l'ouvrage est néanmoins fort régulier»[7].

Le procès-verbal de 1932 confirme par ailleurs que «en examinant attentivement et à la loupe la texture du vêtement, on constate que **la chaîne et la trame sont sans interruption**.[...] Ainsi les manches font suite au tissu des épaules et à celui des parties supérieures du dos et de la poitrine, par tissage et non par addition».

La tunique d'Argenteuil est donc "inconsutile", c'est-à-dire sans couture, suivant un usage établi en Orient (et d'ailleurs conservé). Elle est à peu près semblable à la tunique "*talaris*"[8] portée par les prêtres, et dont l'historien Flavius Josèphe[9] a donné la description suivante : «Cette tunique ne se compose pas de deux pièces ayant des coutures sur les épaules et sur les côtés; mais c'est un vêtement d'une seule pièce, tissé dans toute sa longueur, que l'on entre par le cou au moyen d'une ouverture en forme de fente longitudinale allant de la poitrine jusqu'au haut du dos entre les épaules».

Les découvertes faites par ailleurs en Égypte[10] ont apporté des éclairages sur les tissages et les divers types de métiers à tisser que l'on trouvait jadis au Moyen-Orient. Dans les familles pauvres, les femmes étaient obligées de tisser elles-mêmes le linge de la famille. Elles disposaient chez elles d'un métier horizontal reposant sur quatre pieds et facilement déplaçable. Sur ces métiers, la tension des fibres était moins raide et normalement un peu moins régulière que sur les métiers verticaux dont disposaient les artisans et les commerçants pour réaliser de grands tissus. Il fallait donc une attention très soutenue et une grande dextérité pour arriver à un bon rendement, comme celui constaté ici, en particulier pour diminuer les surépaisseurs aux endroits des épissures des fils tissés au fuseau.

L'ouvrière de la tunique (qui pourrait être la Vierge Marie) a donc, semble-t-il, travaillé conformément aux règles légales découlant de la Torah, selon lesquelles une seule fibre doit être utilisée et le col doit être fait du revers de l'étoffe[11] .

Le rapport de 1893 de la Manufacture des Gobelins précise : «Il y a pour nous analogie complète (et même identité), comme matières premières et comme fabrication, entre le tissu examiné et les anciens

[7] cf. Rapport de la Manufacture des Gobelins, février 1893.

[8] Tunique romaine descendant jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds.

[9] Flavius Josèphe, *Antiquités juives* , III, VII-54, cité par F. Le Quéré, *op. cit.*, p. 93.

[10] dont un tissu copte découvert à Antinoé et conservé au musée du Louvre. Il serait susceptible d'avoir appartenu à Sérapion.

[11] cf. F. Le Quéré, *op. cit.*, p. 103. Lv 19, 19.

tissus coptes trouvés dans les tombeaux chrétiens des IIe et IIIe siècles de l'ère chrétienne».

b. Couleur du tissu

Le même rapport indique encore : «Le reflet rouge violacé très uniforme doit provenir d'une teinture. [...] Cette matière est peut-être la pourpre des anciens, altérée par le temps. [...] Les couleurs de fond chez les Coptes sont le pourpre, le brun tirant sur le violet, le rouge ».

L'analyse chimique faite en 1932 a montré cependant qu'il ne s'agissait pas de "la pourpre des anciens", teinture de luxe et de prix inabordable, mais que la couleur de la tunique était «formée des éléments utilisés couramment dans les teintures ordinaires et de bas prix» comme la garance, originaire d'Orient (et utilisée encore au XIXe siècle en France[12]).

c. Type de vêtement

La Tunique d'Argenteuil, si son origine historique du Ier siècle en Palestine peut être fondée par ailleurs, est nettement reconnaissable comme la tunique de dessous, sorte de linge de corps que les Juifs portaient à même la peau. Outre un caleçon en laine ("micrashim") qui devait aller des reins aux cuisses selon les règles en vigueur (cf. Ex 28, 42), le vêtement juif comprenait la tunique de dessous ("chenoteh"), une espèce de chemise ("sadin") et le manteau ("simba") ou tunique longue[13]. Cette dernière pourrait-elle être la Sainte Tunique ou la Sainte Robe de Trèves, qui est en lin et ne présente pas de taches de sang; elle aurait été remise à la cathédrale de cette ville par l'impératrice Hélène après la découverte de la vraie croix en 326, et peut-être celle d'autres reliques de la Passion ?

d. Comparaison avec les Écritures

St Matthieu précise que les soldats, après avoir fouetté Jésus et «s'être moqués de lui, lui enlevèrent le manteau et lui remirent ses vêtements. Puis ils l'emmenèrent pour le crucifier» (Mt 27, 31). Le Christ monta donc au Calvaire avec cette "chemise de dessous" en portant le *patibulum* sur les épaules. Selon la loi romaine, les vêtements des suppliciés étaient ensuite attribués aux soldats. Une tunique sans couture perdait naturellement sa valeur si on la divisait en morceaux. St Jean précise : «Lorsque les soldats eurent achevé de crucifier Jésus, ils prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une

[12] pour la toile de Jouy par exemple.

[13] cf. Hugues de Nanteuil, *La sainte Tunique d'Argenteuil*, Téqui 1983, pp. 20-21.

pour chacun. Restait la tunique. Elle était sans couture, tissée d'une seule pièce depuis le haut. Les soldats se dirent entre eux : "Ne la déchirons pas, tirons plutôt au sort à qui elle ira". C'est ainsi que s'accomplit l'Écriture : "Ils se sont partagé mes vêtements, et ma tunique ils l'ont tirée au sort".» (Jn 19, 23-24).

e. Identification des taches de sang

Le procès-verbal de 1932 précise que la tunique conservée à Argenteuil comprend : quatre taches sur l'épaule droite; une grande tache sur l'épaule gauche (15 cm x 9 cm); quelques autres vers la base dorsale, dont une dans la région lombaire (14 cm x 10 cm), prolongée par une tache moins importante (9 cm x 8 cm); et quelques taches sur la partie droite de la poitrine.

Les examens en laboratoire (chimiques, microscopiques, spectroscopiques...) réalisés en 1892 ont révélé «des caractères suffisants pour nous permettre d'affirmer que les taches examinées sont bien dues à du sang»[14]. Ces caractères "suffisants" concernaient notamment : la coloration verte obtenue avec la teinture de Gayac et l'essence de térébenthine; la présence de quelques hématies et globules rouges; la formation de cristaux d'hémine et de chlorhydrate d'hématine.

La position des taches paraît coïncider avec les parties du corps où la croix a dû peser plus lourdement et provoquer de larges plaies. L'analyse du linceul de Turin[15] montre par ailleurs l'importance des blessures de l'épaule dues au portement de croix. Inversement, dans la position courbée du condamné pendant le portement de la croix, la partie antérieure de la tunique était relativement flottante, ce qui paraît en cohérence avec le faible nombre de taches que l'on y observe.

3. Aspects historiques

a. Après l'an 800

Selon une tradition qui ne s'est jamais démentie, Charlemagne, peu après son couronnement en l'an 800 à Rome, aurait reçu la "Sainte Tunique" de la part d'Irène, impératrice de Constantinople (797-802). Il y eut en effet en 801 un projet de mariage entre Irène et Charlemagne,

[14] cf. Procès-verbal de Ph. Lafon et J. Roussel, Laboratoire de recherches appliquées à la médecine et à l'hygiène, à Paris.

[15] Antoine Legrand, *Le Linceul de Turin*, Desclée de Brouwer, collection Pèlerinages, 1980, p. 132.

tous deux veufs et plus très jeunes, projet appuyé par le pape Léon III, en vue de réunifier l'Empire romain d'Occident avec celui d'Orient. Des légats furent envoyés par Charlemagne à Constantinople et revinrent en 803 avec les cadeaux somptueux normalement échangés entre les souverains en pareil cas, dont peut-être la tunique : celle-ci, sans couture, pouvait représenter en effet le symbole de l'union de toute la chrétienté. Mais Irène mourut peu de temps après, à la fin de l'année 803, sans que l'union envisagée se concrétisât. Les Annales d'Éginhard, historiographe de Charlemagne, font état des tractations entre les souverains et du retour en 803 des ambassadeurs de Charlemagne «chargés de présents religieux et de souvenirs de la Passion». Mais aucun document n'a été trouvé jusqu'ici attestant spécifiquement le don de la Sainte Tunique par l'impératrice Irène.

Charlemagne remit aussitôt la Sainte Tunique à sa fille Théodrade, abbesse du monastère d'Argenteuil fondé en 660. Une fresque dans la basilique actuelle relate cette arrivée de la relique.

Un prélèvement d'une parcelle de la Tunique fut fait dès 840 par Charles le Chauve au profit de la fondation de l'abbaye de Westminster, mais la chronique qui en parle date du XVe siècle.

L'abbaye d'Argenteuil fut détruite par les Vikings vers 850 et resta en ruines jusqu'au début du XIe siècle. La Sainte Tunique aurait alors été cachée dans un mur. Elle aurait été retrouvée au milieu du XIIe siècle, avec les lettres l'accompagnant, lorsque les moines bénédictins, nouveaux occupants du prieuré d'Argenteuil depuis 1129, entreprirent de grands travaux de restauration.

Le premier document officiel qui atteste la présence de la Sainte Tunique à Argenteuil est la charte de 1156, établie par Hugues, archevêque de Rouen, sous le règne du pape Adrien IV; elle certifie que la Sainte Tunique «sans couture et de couleur roussâtre», y est honorée «depuis les temps anciens». La première ostension eut lieu dès cette année 1156, en présence du roi Louis VII.

Les siècles suivants furent relativement plus calmes. Les Protestants prirent cependant la ville d'Argenteuil en octobre 1567 et l'église fut à nouveau pillée, sans que la Sainte Tunique fût emportée. Le monastère fut reconstruit sous Henri III.

En octobre 1680, un morceau de la relique fut découpé et remis à Marie de Lorraine qui avait offert une nouvelle châsse de vermeil doré pour conserver la Sainte Tunique. D'autres prélèvements eurent également lieu durant cette période de grande vénération de la relique.

En 1790, un inventaire précis qui mentionne la Tunique fut effectué de l'ensemble des biens du prieuré, lequel devait devenir "bien

national". En 1793, le Père Ozet, curé de la paroisse d'Argenteuil, prêtre assermenté (devenu réfractaire par la suite), retira la Sainte Tunique de sa châsse de vermeil (laquelle devait être remise à la Convention, comme toutes les pièces d'argenterie des églises). Il la découpa en plusieurs morceaux dont il distribua certains à des paroissiens fidèles, et enterra les autres dans le jardin du presbytère. Arrêté, puis relâché après le décret de février 1795, qui rendit les églises aux fidèles, il retira les morceaux de leurs cachettes et les plaça dans un petit reliquaire de bois où la relique est restée jusqu'à son transfert dans le reliquaire actuel. Le Père Ozet a dressé un procès-verbal de tous ces événements.

En mai 1804, sur la demande du Cardinal Capara, légat du Saint-Siège en France, une reconnaissance officielle de «ladite relique» eut lieu par dix notables, anciens habitants de la paroisse, «qui ont tous déclaré reconnaître ladite relique [...]» pour celle dont ils avaient assisté au précédent transfert, en juin 1791. Mgr Charrier de La Roche, évêque de Versailles, en autorisa alors à nouveau la vénération publique, suivant les usages définis par la charte de 1156.

Si l'on revient vers l'origine de l'arrivée en France de la Sainte Tunique, il faut néanmoins s'interroger sur un texte ancien analysé récemment [16] : dans une harangue adressée en 958 pour encourager ses armées, l'empereur Constantin VII Porphyrogénète annonce l'envoi d'une eau consacrée par le contact des reliques de la Passion, parmi lesquelles « [...] la tunique vénérable, les linges sacrés, le linceul [...]». Quelle explication donner à cette apparente contradiction ? par exemple, l'eau précieuse a-t-elle pu être consacrée plus de 150 ans auparavant, c'est-à-dire avant le don de l'impératrice Irène à Charlemagne ? ou bien s'agit-il d'un fragment de la Tunique, conservé à Constantinople après le don ? ou encore d'un autre des vêtements du Christ, récupéré par les empereurs de Constantinople comme la plupart des reliques de la Passion ? En tous les cas, la «tunique vénérable» fait rarement partie des inventaires connus de cette période concernant les reliques présentes à Constantinople. Et Grégoire le Référendaire n'y fait aucune allusion dans son homélie du 15 août 944[17], lors de l'arrivée

[16] cf. A.M. Dubarle, *Histoire ancienne du Linceul de Turin jusqu'au XIIIe siècle*, O.E.I.L. 1985, p. 55.

[17] cf. P. A.M. Dubarle, "L'homélie de Grégoire le référendaire pour la réception de l'image d'Edesse", *Revue des Études Byzantines*, T. 55, Éditions de Boccard 1997.

à Constantinople du Saint "Mandylion"[18] que certains ont identifié au linceul de Turin.

b. Que sait-on de la Sainte Tunique avant les années 800 ?

Mise à part la relation de St Jean attestant que la tunique sans couture n'a pas été partagée (Jn 19, 24), donc sans doute pas détruite après la mort du Christ sur la croix, deux écrivains évoquent les traditions contradictoires la concernant :

- St Grégoire de Tours (mort en 594) indique dans son *Histoire des Francs*, à propos de cette tunique de l'Agneau immaculé : «Elle est, dit-on, conservée à Galatha [...] à 150 milles de Constantinople. Dans la basilique est une crypte très cachée où se trouve un coffre de bois qui renferme ce vêtement».

- Frédégaire, (mort vers 658) auteur présumé des *Chroniques des temps mérovingiens*, déclare que, vers 590, «cette tunique fut trouvée [...] déposée dans un coffret de marbre dans la ville de Jaffa, non loin de Jérusalem. [...] Plusieurs évêques [...] la portèrent à pied à Jérusalem [...]; ils la placèrent triomphalement au lieu où est adorée la croix du Seigneur»[19].

4. Dévotion - Guérisons

La dévotion à la Sainte Tunique d'Argenteuil fut très importante dès la première ostension de 1156, et jusqu'à la révolution. Elle reprit ensuite au XIXe siècle. Les dernières ostensions eurent lieu en 1934 puis en 1984.

De nombreux rois et hauts personnages sont venus à Argenteuil depuis Charlemagne : Charles le Chauve, Louis VII en 1156, Saint Louis, François Ier, Henri III, Louis XIII... De nombreux papes ont accordé des indulgences aux pèlerins se rendant à Argenteuil, depuis Adrien IV en 1156 jusqu' à Grégoire XVI en 1843.

Les guérisons attribuées à la Sainte Tunique furent également nombreuses jusqu'au XIXe siècle. Parmi elles, la guérison d'une jeune fille de 20 ans, totalement paralysée des deux jambes et des deux cuisses, fut obtenue instantanément le 16 juillet 1673 en portant la

[18] cf.*MNTV* n°4, p. 32, commentaire de l'illustration du manuscrit de Skylitzès par le P. A.M. Dubarle.

[19] Pour la citation de Frégédaire et celle de St Grégoire de Tours, cf. F. Le Quéré, *op. cit.*, pp. 23-24.

jeune fille devant la Sainte Tunique, comme l'atteste un procès-verbal de son médecin, daté de mai 1675. En juin 1843, un jeune anglais, ayant une blessure au pied, qui avait très gravement empiré, au point de créer des accès spasmodiques et des attaques de nerfs, éprouva à l'instant même de l'application de la relique «une sensation comme si quelque chose entrait dans son pied». La guérison fut immédiate et «s'est parfaitement soutenue depuis» (rapport signé de trois médecins). Les dernières plaques de remerciement (ex-voto) situées dans la chapelle de la Sainte Tunique sont en relation avec l'ostension de 1984, la toute dernière déposée datant de 1992.

5. Relation entre la Sainte Tunique et le Linceul de Turin

Cette synthèse rapide, tirée pour l'essentiel du livre récent du Père F. Le Quéré, montre l'intérêt primordial de la Tunique d'Argenteuil. Pour aller plus loin dans la relation éventuelle entre la Tunique et le Linceul de Turin, quelques pistes peuvent être suggérées, telles que :

- Faire (encore) un prélèvement pour compléter les recherches sur les taches de sang, en essayant d'analyser l'ADN et de déterminer le groupe sanguin.
- Comparer les positions des taches de sang des épaules et du dos avec celles que l'on peut voir sur le linceul de Turin.
- Compléter les recherches historiques, pour tenter de préciser, si possible, le parcours de la relique au Moyen-orient.
- Faire le test du carbone 14[20] sur ce tissu...

L'intérêt des fidèles pour cette "insigne relique" pourrait peut-être se renforcer si une ostension exceptionnelle était décidée à l'occasion du jubilé de l'an 2000.

[20] qui, n'ayant pas vécu le phénomène de la résurrection, ne devrait pas avoir subi l'éventuel enrichissement en carbone 14 qui pourrait fausser sa datation. - cf. l'hypothèse d'un enrichissement en C14 pour le linceul de Turin, qui aurait pu conduire à le dater du XIVe siècle.

Histoire ancienne du Linceul de Turin.

Tome 2 (944-1350)

A.-M. Dubarle, o.p. - Hilda Leynen +

Les Editions François-Xavier de Guibert viennent de publier la seconde partie de l'histoire ancienne du Linceul de Turin. Ouvrage très attendu sur lequel travaillait le Père Dubarle, avec le concours de Melle Hilda Leynen.

Nous en ferons une recension plus développée dans un prochain bulletin MNTV.

Voici ce que Mgr Thomas a écrit au Père Dubarle après une première lecture .

«Cher Père,

Vous m'avez offert un exemplaire du second tome de votre *Histoire ancienne du linceul de Turin*. Je vous en remercie de tout cœur. Dans votre dédicace, vous rappelez que je vous ai "*engagé dans cette recherche d'histoire*". En prenant connaissance de votre travail, qui complète celui déja réalisé dans le premier tome paru en 1985, je ne regrette pas d'avoir joué dans votre recherche le rôle que vous m'attribuez. Je mesure mieux la dimension de vos travaux, la patience et la sagacité qu'il vous a fallu déployer pour les mener à bien, et suis honoré de constater que plusieurs des études réunies dans ce volume ont été publiées dans notre bulletin *MNTV*.

Vous n'avez pas craint de vous engager dans un champ d'étude suspecté par certains historiens ou biblistes. Vous avez apporté dans vos recherches sur le linceul de Turin les qualités de l'historien de métier que vous avez développées dans vos travaux d'exégèse et de théologie biblique: recherche des documents écrits, recours aux textes originaux et aux études de première main, traitement critique des différentes sources et de leurs variantes ressaisies dans leurs milieux d'origine, prise en compte de l'iconographie et de l'histoire des idées, confrontation des différentes hypothèses que seule une démonstration menée avec méthode permet de reconnaître comme conclusion certaine. Cela vous a permis d'éliminer certaines fausses pistes, de circonscrire les questions douteuses, et d'aboutir à des résultats que vous estimez acquis et que vous soumettez à l'appréciation de vos collègues spécialistes et des lecteurs avertis : identification de l'image d'Édesse et du Linceul, présence à Constantinople (944-1204), présence incognito dans le trésor de la Sainte Chapelle (1247-1350).Vous prévoyez que votre thèse sur l'acquisition du linceul par St Louis et son don au fondateur de la collégiale de Lirey par Philippe VI suscitera des débats. Je ne sais qu'elle en sera l'issue. Mais vous aurez eu le mérite d'explorer à fond cette hypothèse et de la fonder. Vos contradicteurs pourront bénéficier des recherches que vous avez menées pour étayer vos conclusions.

Vous ne faites pas mystère de votre conviction concernant le linceul que vous tenez personnellement pour une relique authentique du Christ. Cette conviction vous soutient dans votre recherche, sans fausser votre démarche scientifique. Bel exemple pour tout chercheur, quelle que soit sa spécialité, qui aborde l'énigme du linceul.

Merci, Cher Père, de votre travail. Je suis heureux qu'il soit publié et contribue par son honnêteté intellectuelle à la qualité des prochaines études historiques dans la recherche internationale sur le linceul. Veuillez trouver ici l'expression de ma respectueuse et très amicale reconnaissance.».

Notre association MNTV demeure très proche du Général de COURTIVRON, notre président qui vient de perdre son épouse dans les derniers jours de janvier 1999. Madame de Courtivron recevait régulièrement le bureau de l'association en son appartement . Elle éclairait de son sourire les repas qui nous réunissaient à sa table après les réunions. Avec grande affection nous la gardons dans notre fidèle pensée et nous prions pour que le Visage du Ressuscité illumine sa vie dans la Communion des Saints.. *JC.Thomas*

PROCURE
MNTV
Centre MBE 139
44, rue Monge -
75005 - PARIS

AUDIOS cassettes
VIDEO cassettes
RELIEFS
IMAGES
LIVRES
DOCUMENTATION

DOCUMENTS
sur le LINCEUL de
TURIN
Prêt gratuit par
l'Association
MNTV

PROCURE
MNTV
Centre MBE 139
44, rue Monge -
75005 - PARIS

L'abonnement donne droit à 4 numéros expédiés par la poste à votre adresse.

Prix de l'abonnement : (chèque bancaire ou postal à l'ordre de MNTV - Paris)

* **pour les membres de l'Association MNTV : 60 FF**

(Le prix annuel de la cotisation est de 100 FF . L'abonnement est de 60 FF. Le total versé est de 160 FF)

* **Pour un abonnement à quatre numéros : 100 FF**
* **Prix d'un numéro : 25 FF** (*frais de port et expédition en supplément*)

Date de parution de ce numéro : **Juin 1998** - Impression: Evêché de Versailles